

DÉCÈS DE L'ÉTUDIANTE NACÉRA BEKKOUCHE

LE DIRECTEUR DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE OULED FAYET 2 LIMOGÉ

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6912 MARDI 9 FÉVRIER 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

225 nouveaux cas et 4 décès en 24 heures

Page 2

SENSIBILISATION À LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

LES PERSONNALITÉS PUBLIQUES DOIVENT DONNER L'EXEMPLE



Pour convaincre la population, partagée sur la question du vaccin contre le coronavirus, les personnalités publiques doivent se prêter à l'exercice pour donner l'exemple et encourager les autres à se faire vacciner. *Page 2*

RELATIONS ALGÉRO-SUISSE

Alliance pour un règlement pacifique des crises

Page 3

ANNABA

A quand une vraie relance touristique ?

Page 4

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Mohamed Chorfi parle de contrôle judiciaire

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

COVID-19 EN ALGÉRIE

225 nouveaux cas, 179 guérisons et 4 décès en 24 heures

L'ALGÉRIE a enregistré 225 nouvelles contaminations à la Covid-19 en 24 heures, 179 guérisons et quatre décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de la pandémie à 109.313, des guérisons à 74.869 et celui des décès à 2.918.
Cinq wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contamination durant les 24 dernières heures, avec plus de 15 cas, à leur tête la wilaya d'Oran qui a recensé 47 contaminations.
«225 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 179 guérisons et quatre décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 109.313, des guérisons à 74.869 et celui des décès à 2.918», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.
Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 249 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.50 cas pour 100.000 habitants.
Cinq wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contaminations en 24 heures, à savoir Oran (47 cas), Alger (33 cas), El Oued (25 cas), Oum El Bouaghi (21 cas) et Boumerdes (15 cas).
Les wilayas, d'Alger (16.577 cas), Oran (11.348 cas), Blida (8.216 cas), Sétif (5.208 cas) et Bejaia (4.442 cas) représentent à elles seules près de 42% des cas de contamination et plus de 30% des décès enregistrés sur le territoire national.
Pr Fourar a également indiqué que seulement 22 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 20 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 6 wilayas ont enregistré dix cas et plus.
Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère hausse, avec 25 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (23 cas la veille).
Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.
A l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 2.329.902 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.
Plus de 106.810.601 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 78.548.363 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.
Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Mohamed Mecelti

SENSIBILISATION À LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Les personnalités publiques doivent donner l'exemple

Pour convaincre la population, partagée sur la question du vaccin contre le coronavirus, les personnalités publiques doivent se prêter à l'exercice pour donner l'exemple et encourager les autres à se faire vacciner.

C'est là la conviction du Dr Lyès Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), qui a reçu une première dose du vaccin Sputnik V à l'Etablissement public de santé de proximité de Ouled Yaich, dans la wilaya de Blida. Une semaine après le lancement officiel de la campagne de vaccination, le praticien de la santé publique a publié sur sa page Facebook une photo de lui se faisant vacciner pour tenter de convaincre les récalcitrants de la nécessité de se faire vacciner. «C'est pour donner l'exemple. Je suis convaincu, en tant que médecin et citoyen, que la solution est dans la vaccination», a-t-il indiqué dans sa déclaration au Jeune Indépendant. «On n'a jamais cessé de répéter qu'il faut se protéger contre le coronavirus en attendant l'arrivée du vaccin. Maintenant qu'il est là, il faut se faire vacciner et éviter de créer la polémique», a-t-il souligné. «La solution est dans la vaccination dans pareille situation sanitaire», a-t-il affirmé, signalant qu'aucun pays au monde ne pourra circonscrire l'épidémie du coronavirus à travers le dépistage, l'hospitalisation et le traitement. Concernant la réticence à se faire vacciner, même dans les rangs des professionnels de la santé, quoique très exposés à la contamination, M. Merabet a confirmé cet état de fait. C'est la raison pour laquelle il conseille à ces confrères et consœurs et à tous les professionnels de la santé de se faire vacciner. «Nous sommes directement exposés. Beaucoup parmi les nôtres sont contaminés et nombreux sont ceux qui y ont laissé leur vie. On a payé un lourd tribut», a-t-il rappelé, affirmant que la vaccination reste volontaire. «C'est un acte libre et volontaire», a-t-il précisé. Selon lui, les personnalités publiques de tout bord, notamment celles qui ont une influence sur l'opinion publique, les professionnels de la santé, les politiciens, les sportifs, les artistes…doivent donner l'exemple et jouer un rôle dans la sensibilisation. «On doit faire le choix de se porter volontaire pour donner l'exemple et encourager les autres à le faire», a-t-il indiqué. Il a ajouté : «De la même façon qu'on a sensibilisé sur l'importance du respect des mesures barrière, on doit sensibiliser la population sur la vaccination».



Interrogé sur d'éventuels effets secondaires immédiats du vaccin, le président du SNPSP a dit n'avoir rien ressenti. «Absolument rien du tout. Je me suis fait vacciner vers 9h30 et j'ai repris le travail. Aucune manifestation particulière», a-t-il témoigné.
Pour ce qui est de la campagne de vaccination, qui a commencé symboliquement le 31 janvier à partir de la wilaya de Blida, il a affirmé que «nous sommes toujours au niveau de la sensibilisation et de l'éducation sanitaire» et que l'opération de vaccination, lancée dans plusieurs wilayas du pays, est symbolique. «On attend l'arrivée d'autres quantités de vaccin pour pouvoir doter les unités retenues au niveau des différentes wilayas», a-t-il précisé. Le but étant d'entamer une campagne de vaccination plus large, laquelle va s'étaler dans le temps. Selon lui, l'opération va se dérouler tout au long de l'année 2021 et même au-delà, soit en 2022, affirmant qu'elle va se faire graduellement, sachant que la priorité sera donnée au personnel soignant, aux personnes âgées de plus de 65 ans, à celles atteintes de maladies chroniques et à certains secteurs d'activités stratégiques. Il a cité les corps constitués, les travailleurs dans le secteur de l'énergie et tous ceux qui travaillent directement avec un large public où il y a un risque accru de contamination. Un retour progressif à la normale est donc à espérer, à condition, a noté M. Merabet, d'avancer concrètement dans cette campagne de vaccination, dans le pays et ailleurs.

Lilia Aït Akli

MÉDÉA

Début de la campagne de vaccination

LA LIVRAISON du premier lot de vaccins contre la Covid-19 destiné à la wilaya de Médéa a été réceptionné par les autorités dimanche dernier et sera distribué aux centres de vaccination de santé publique désignés à cet effet, répartis à travers les grands centres urbains et chefs-lieux de daïra où a été enregistré le plus grand nombre de cas de contamination.
Le début de la campagne de vaccination a été lancé hier, sous la supervision du wali, Djahid Mous, au centre de vaccination de la polyclinique de Theniet El-Hadjar, situé au chef-lieu de wilaya. Les premières doses du vaccin Astra-Zeneca ont été inoculées aux personnels de la santé publique.
Selon Mohamed Cheggouri, directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Médéa, l'acquisition du premier lot du vaccin Astra-Zeneca, dont l'efficacité contre la Covid-19 a été prouvée, sera suivie par la réception d'autres vaccins en vue de l'approvisionnement, d'une manière progressive, des 86 structures sanitaires, dont les quotas programmés pour les prochains jours concerneront, dès mardi, les sites situés dans les centres urbains de Berrouaghia, Ksar El-Boukhari, Béni Slimane, Tablat, Aïn Boucif et Chellalet El-Adhaoura, où il est recensé une forte densité de la population. Dans une déclaration en marge de la cérémonie de lancement de la campagne de vaccination, le DSP a indiqué que le vaccin Astra-Zeneca offre plusieurs avantages, notamment sa manipulation, sa conservation et son transport même si, a-t-il précisé, toutes les dispositions ont été prises pour recevoir les autres types de vaccin dont ceux exigeant des températures de conservation inférieures à 18°.
Quant aux catégories de personnes devant être vaccinées en priorité, le DSP a fait savoir que la campagne se prolongera tout au long de l'année et concernera d'abord «les staffs médicaux et les personnes assumant des fonctions stratégiques, ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans et les malades chroniques».
Pour rappel, une campagne de sensibilisation sur la vaccination contre la Covid-19 a été lancée la semaine passée afin de mieux faire connaître les effets bénéfiques du vaccin, tout en prodiguant aux citoyens toutes les informations utiles sur la protection de la santé.
Selon le Dr Fatiha Lamouri, chef de service du SAMU, «il y a nécessité de se faire vacciner si nous voulons arriver à une immunité collective parce que c'est le seul moyen de revenir à une vie normale et ne plus continuer à compter nos victimes et à recenser des cas extrêmes d'assistance respiratoire ainsi que des familles endeuillées».

Nabil Bey

RELATIONS ALGÉRO-SUISSE

Une alliance pour un règlement pacifique des crises

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et le vice-président de la Confédération helvétique, chef du Département fédéral des Affaires étrangères, M. Ignazio Cassis ont convenu, de renforcer la coopération entre les deux pays dans les différents domaines d'activité, affirmant qu'»il y a une entente entre les deux parties en vue de régler pacifiquement les crises dans la région et à l'échelle internationale».



«Nous venons de terminer notre réunion de travail au cours de laquelle nous avons abordé des sujets assez importants et constructifs. Nous avons passé en revue les relations dans les domaines politiques, scientifiques, économiques, techniques et culturelles», a déclaré M. Boukadoum au terme d'une réunion de travail avec son homologue suisse, élargies aux délégations des deux pays, soulignant que «les deux parties ont noté avec satisfaction la qualité des relations entre les deux pays».

«Au-delà des relations bilatérales, nous avons discuté de nombreuses questions d'intérêt commun dans la région et à l'échelle internationale à l'instar de la question du Sahara Occidental, de la Libye et du Sahel», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne.

Il a indiqué à ce propos que «les deux parties ont convenu de coordonner dans les différents domaines en vue de favoriser le règlement pacifique de ces crises».

M. Boukadoum a déclaré, en outre, qu'»il a réitéré à cette occasion le soutien de l'Algérie pour la candidature de la Suisse au poste du membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour le période de 2023-2024 et il s'est assuré du soutien de la Suisse pour la candidature de l'Algérie au poste du membre non permanent au Conseil de Sécurité durant la période 2024-2025».

«Si nous arrivons à être élus durant cette période, ça sera une période commune entre l'Algérie et la Suisse durant 2024», a souligné M. Boukadoum, rappelant que «l'Algérie a eu le soutien de l'Union africaine (UA) pour sa candidature au poste du membre non permanent au Conseil de sécurité».

De son côté, le chef du département fédéral des Affaires étrangères, M. Ignazio Cassis a indiqué après avoir rappelé le passé historique entre l'Algérie et la Suisse remontant à la guerre d'indépendance d'Algérie, notamment les efforts de la Suisse dans la facilitation des accords d'Evian, que «les deux parties ont parlé des échanges économiques, de l'émigration, de l'extrémisme violent et de la prévention de ce dernier».

Au sujet de la coopération économique, le chef du Département fédéral des Affaires étrangères suisse a indiqué qu'il existe entre l'Algérie et la Suisse «un vrai potentiel d'échange et de coopération entre les deux pays dans les différents domaines économique, technique et scientifique».

M. Ignazio Cassis a indiqué à ce que «la Suisse vient d'adopter une stratégie spécifique pour la région Mena qui accorde une grande importance à la coopération dans tous les domaines», mettant l'accent sur le renforcement de la coopération particulièrement dans les domaines de la santé et de la nouvelle technologie.

Par ailleurs, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a reçu également hier, le vice-président de la Confédération suisse, chef du Département fédéral des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, qui effectue une visite de travail en Algérie.

L'audience, qui s'est déroulée au Palais du gouvernement, a été l'occasion de procéder à un échange de vues sur les relations algéro-suisses et les perspectives de leur développement dans divers domaines. L'accent a été mis sur les domaines de l'industrie, de la technologie, du numérique, de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de l'industrie pharmaceutique.

A cet égard, il a été convenu de «renforcer la concertation et de multiplier les contacts entre les communautés d'affaires dans les deux pays afin de relancer la coopération économique et mettre à profit les potentialités qu'offrent les marchés algérien et suisse».

Les deux parties ont, par ailleurs, «discuté de la mise en place de mécanismes de coopération concernant les archives de la guerre de libération nationale se trouvant en Suisse», ajoute le communiqué.

En outre, l'audience a également «permis une large concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la lutte contre le terrorisme ainsi que les situations au Mali et au Sahel et au Sahara occidental».

M. D.

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Mohamed Chorfi parle de contrôle judiciaire

LE PRÉSIDENT de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Chorfi, a indiqué hier que le financement de la prochaine campagne électorale pour les partis politiques se fera désormais sous la loupe de l'ANIE, faisant appel au contrôle judiciaire. Mohamed Chorfi, qui intervenait au Forum de la radio, a expliqué que, dans le cadre de la nouvelle loi électorale, une commission indépendante avait été mise en place auprès de l'ANIE. Celle-ci est composée de représentants de divers organismes chargés de surveiller les sources de financement des campagnes électorales. La commission compte, selon lui, des membres du Conseil d'Etat, de la Cour suprême, de la Cour les comptes et de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), auparavant confiés au Conseil constitutionnel. M. Chorfi a rappelé qu'avant la nouvelle loi électorale, qui est actuellement en phase de rédaction au niveau de la commission Laraba, la question du financement des élections relevait de l'autorité stricte du Conseil constitutionnel, lequel a manifestement échoué à endiguer le phénomène. Le porte-parole de l'ANIE a précisé que la commission mènera une enquête de six mois sur le financement de la campagne, et l'Autorité peut utiliser le contrôle judiciaire pour enquêter sur les sources de financement. Il a ajouté que l'Autorité interviendra à la fin du processus électoral, de sorte que le financement puisse faire l'objet d'une enquête qui pourrait être punitive. Selon M. Chorfi, il est interdit aux entreprises et aux institutions de financer le campagne électorale. Le financement est limité aux personnes physiques et il est effectué exclusivement par l'intermédiaire des banques avec des chèques, et ce afin de faciliter la traçabilité de la source de fonds. Le président de l'ANIE a fait savoir que ce nouveau système de contrôle est venu pour mettre fin à la corruption électorale, et ce après de nombreuses critiques qui ont concerné la composition parlementaire actuelle, a-t-il dit. Enfin, M. Chorfi a affirmé que cette décision a été prise afin de rompre avec les anciennes pratiques et garantir, à l'avenir, la transparence et la régularité des élections à même d'instaurer «les institutions tant espérées par les Algériens depuis l'indépendance».

Lynda Louifi

OULD SALEK :

«La politique d'occupation adoptée par le Maroc conduira à sa perte»

LE MINISTRE sahraoui des Affaires étrangères, M. Mohamed Salem Ould Salek, a affirmé, dimanche que « les déclarations tendancieuses du ministre marocain des Affaires étrangères et la politique d'occupation, d'expansion et de menace de tous ses voisins adoptée par le Maroc, conduiront ce dernier à sa perte».

Dans une déclaration à l'Agence de presse sahraouie (SPS) depuis Addis-Abeba, M. Ould Salek a indiqué que «les récentes déclarations +tendancieuse+ du ministre marocain des Affaires étrangères contre l'Algérie, sur fond de camouflet infligés à son pays lors du dernier sommet de l'Union africaine (UA), conduiront le royaume à sa perte».

Il a ajouté que les déclarations du ministre marocain traduisent clairement l'échec cuisant du Royaume qui tente par tous les moyens de se soustraire à ses engagements pour ne pas assumer le conséquences de sa politique de chantage, d'intimidation, de marchandage, d'obstination et de désinformation, a-t-il ajouté.

M. Ould Salek a affirmé que «le ministre de l'occupant marocain qui s'en prend à l'Algérie pour son soutien aux Sahraouis, est capable de s'associer avec le diable en vue de servir les agendas de tous les colonialistes, achetant des consciences par le biais de ses lobbies, dan le seul objectif d'empêcher le peuple sahraoui de bénéficier du soutien qu'il reçoit de plusieur pays de par le monde».

Le ministre sahraoui a indiiqué que «la position de l'Algérie, au-delà du fait d'être en parfaite cohérence avec sa conviction et sa philosophie opposée à toute forme de colonisation, est également en harmonie avec la légalité internationale, où la Charte des Nations unies et les principes de l'Union africaine (UA) imposent à tous les pays membres d'apporter toute forme de soutien, y compris militaire, aux peuples qui luttent contre la colonisation».

Il a rappelé, par ailleurs, que «la Révolution algérienne, qui a permis la libération de l'Algérie, a inspiré tous les peuples qui luttent pour leur libération et l'Algérie n'a abandonné aucun d'entre eux jusqu'à la victoire».

«La cause sahraouie est particulièrement spécifique car elle concerne un pays voisin et frère de l'Algérie, et dont l'agression pose une question cruciale, celle du danger de toucher aux frontières de territoires de pays voisins par la force, ce qui affecte profondément la sécurité nationale de tous les pays maghrébins ayant des frontières communes avec la RASD, entame

l'esprit d'unité africaine et les principes fondamentaux de l'UA, le Droit international et les relations internationales contemporaines devant être fondées sur le respect de la loi, la coopération et le vivre ensemble en paix entre les peuples et les pays», a-t-il poursuivi.

Et d'ajouter :»l'agression, l'expansion et la colonisation sont classées par toutes les chartes et les traités internationaux en tant que crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Il est du devoir de tous les pays du monde d'apporter leur soutien au peuple sahraoui à même de faire face à cette agression et de libérer ses terres».

S.O.B.

GAZ NATUREL

Entrée en exploitation du projet Boosting III de Hassi R'mel

LA COMPAGNIE nationale des hydrocarbures «Sonatrach» a annoncé, lundi dans un communiqué, la mise en service du projet Boosting III du champ Hassi R'mel (wilaya de Laghouat).
Le projet Boosting III de Hassi R'Mel est entrée en exploitation avec ses trois stations: Sud, Centre et Nord, et ce, après l'achèvement de la phase de «commissioning» de la dernière station Nord, a indiqué la même source.
«En dépit de la pandémie de Covid-19, les délais contractuels d'achèvement et de démarrage de la phase d'exploitation ont été respectés avec la qualité requise, grâce à l'engagement de l'équipe de projet avec la contribution des entreprises nationales: ENGTP, ENAC, SARPI et Cosider Canalisations», souligne la compagnie .
Le projet en question vise à maintenir un niveau de production estimé à 180 millions de mètres cubes par jour et de récupérer des réserves supplémentaires estimées à 400 milliards de mètres cubes de gaz naturel.
Par ailleurs, cette réalisation permet à Sonatrach de renforcer ses capacités de production actuelles pour continuer à répondre aux besoins croissants du marché national du gaz et d'honorer aussi ses obligations contractuelles à l'export, notamment en période de forte demande de gaz naturel.
Le projet a également permis, durant la phase de construction, la création de plus de 10.000 emplois, notamment au profit de la main-d'oeuvre nationale, a fait remarquer la même source. **H. B.**

COVID-19

29 000 marins pêcheurs ont bénéficié de l'allocation d'indemnisation

QUELQUE 29 000 marins pêcheurs ont bénéficié de l'allocation d'indemnisation des catégories impactées par les effets de la crise sanitaire du covid-19, a indiqué, dimanche à Oran le ministre de la pêche et des produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.
Intervenant lors d'une rencontre avec les professionnels du secteur, organisée au siège de l'institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) dans le cadre de sa visite dans la wilaya d'Oran, M. Ferroukhi a souligné que le ministère a déployé ses efforts pour soutenir les professionnels du secteur en veillant à maintenir les ports ouverts dans la plupart des wilayas côtières en plus d'attribuer l'allocation à tous les marins pêcheurs inscrits.
Le ministre a également indiqué que plusieurs préoccupations ont été prises en considération, notamment la carte Chiffa que les personnels du secteur ont commencé à en bénéficier depuis des mois, soulignant que d'autres préoccupations seront prises en charge.
Des travailleurs du secteur de la pêche ont soulevé, lors de cette rencontre, nombre de préoccupations liées aux conditions du pêcheur qui restent tributaires des intempéries sans aucune garantie, ce qui les fait vivre dans la précarité.
Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, a effectué, en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Ziane, une visite de travail dans la wilaya d'Oran, les conduisant à l'institut de génie maritime d'Es Sénia où ils se sont enquis de l'état des bassins de simulation.

M. B.

RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL SEYBOUSE INTERNATIONAL

A quand une vraie relance touristique à Annaba ?

L'hôtel Seybouse International (ex-Plaza) rouvrira ses portes en septembre 2021, après presque trois longues années de rénovation.

Cette infrastructure hôtelière conçue par l'architecte français Fernand Pouillon et datant du début des années 1970, conservera sa forme architecturale d'origine mais sera dotée de plusieurs extensions d'accueil. Actuellement, le taux des travaux de réfection et des espaces créés a atteint 85%. Cet établissement hôtelier comprenant 16 étages, situé en contrebas de la colline Les sept dormants, en plein centre-ville et faisant face au siège de la wilaya d'Annaba, aura, après sa livraison, une capacité d'accueil de 500 lits, une salle de conférences de 400 places, un grand restaurant ouvrant avec une vue panoramique sur la ville d'Annaba, une salle des fêtes de 396 places et plusieurs autres salles de réunion et de séminaire de 100 places chacune. Avec l'acquisition de l'hôtel Seybouse International, Annaba compte encore quatre grands hôtels de renommée internationale, à savoir l'hôtel Sheraton, l'hôtel Sabri, l'hôtel Majestic et le majestueux hôtel El-Mountazeh, construit sur les hauteurs de Seraidi. Avec toute cette logistique hôtelière, une question se pose. Annaba est-elle en mesure de relancer son investissement touristique ? Annaba a toujours accusé des retards considérables quant à sa politique d'expansion touristique, toujours ballotée par la bureaucratie et le peu d'intérêt de ses dirigeants. Par exemple, ce n'est que récemment, et pour la énième fois, que l'administration locale a décidé de lancer un appel d'offres national restreint pour l'élaboration de l'étude du plan d'aménagement touristique (PAT) pour la zone de Chetaibi et celle de Sidi Salem (El-Bouni). Ce qui prendra nécessairement du temps même si sont choisis des soumissionnaires sérieux, en mesure de respecter leur engagement vis-à-vis des cahiers des charges relatifs au projet en question. Pas moins de 70 demandes d'investissement touristique, réceptionnées ces dernières années par le comité d'assistance, de localisation, de promotion et de régulation foncière (Calpiref), sont en attente d'une réponse de la part des pouvoirs publics. Plusieurs ministres, au cours de leurs visites à Annaba, ont déclaré que



toutes les entraves liées à l'investissement touristique avaient été toutes levées. Ce qui n'est pas le cas à Annaba, où des hésitations vis-à-vis des projets proposés dans les zones d'extension touristique de Chetaibi et de Oued Bagrat se font sentir, décourageant des opérateurs potentiels. Et ceci ne fait que retarder le processus de développement de la wilaya.
Tout le monde s'accorde à dire qu'Annaba, qui a été retenue comme pôle d'excellence touristique dans le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) pour la région est du pays, accusait un déficit criant en matière de structures d'accueil capables de répondre à la demande. Ce qui n'a jamais été le cas. Il est temps de libérer les demandeurs potentiels d'investissement dans le secteur du tourisme et, par-là même, apporter des solutions au développement global de la wilaya en général et au problème du chômage en particulier, car la Coquette ne manque de rien.

Nabil Chaoui

MAGTAA KHEIRA (DOUAOUDA)

L'abattage clandestin continue

LES DÉCHETS et carcasses sont jetés pêle-mêle, en plein air, quelquefois même sur la chaussée, pas loin de la route où est enregistré un mouvement incessant de voitures qui ralentissent pour stationner ou par simple curiosité.
Sur la route qui mène à Douaouda en venant de Boufarik ou de Birtouta, et avant même d'arriver au barrage de la Gendarmerie nationale pour prendre la route vers la côte, ce sont plus de quinze bouchers qui sont installés l'un à côté de l'autre, sous des bâtisses de fortune en brique. Ces bouchers informels, sans foi ni loi, s'adonnent, au su et au vu de tous, à l'abattage d'agneaux et de bovins, et ce dans des conditions déplorables. L'hygiène y fait cruellement défaut alors que les contrôles des services vétérinaires et sanitaires ainsi que ceux de la répression des fraudes sont quasiment absents.
Beaucoup de carcasses sont étalées à l'air libre, sur la chaussée poussiéreuse et crasseuse. L'odeur y est plus que nauséabonde. Elle émane de ces mares pleines de sang, mélangées à de l'eau. Les mouches et les moustiques, vecteurs de maladies, y sont omniprésents.
Ces pseudo-bouchers sans scrupules n'hésitent pas à céder, à des prix défiant toute concurrence, le kilogramme de viande ovine à un prix oscillant entre 950 et 1 100 DA.
Interrogé sur ce business ainsi que sur les conditions d'abattage et d'absence des règles d'hygiène et de contrôle vétérinaire, l'un des bouchers a confié au Jeune Indépendant : «Je fais cela depuis longtemps, personne n'est mort jusqu'à présent.»
Les conditions désastreuses dans lesquelles cette viande est exposée laissent perplexes plus d'un, car malgré l'interdiction par la loi, des femelles sont souvent abattues.
Islam, vétérinaire de son état, a expliqué au Jeune Indépendant : «Les bovins atteints de brucellose peuvent contaminer le consommateur à travers un kyste qui peut causer une stérilité chez l'homme. Le germe de la brucellose pénètre par voie digestive et, malgré un traitement antibiotique, il est difficile d'obtenir une guérison définitive à court terme.»
D'autre part, le côté environnemental reste le point noir de ce phénomène. En effet, les déchets et carcasses sont jetés pêle-mêle, en plein air, quelquefois jusque sur la chaussée.
Notons que la plupart, pour ne pas dire aucun, de ces pseudos-bouchers ne possèdent pas de registre du commerce.
Les autorités n'ont donc jamais emprunté cette route ? Malgré cette insalubrité criante, les clients y viennent nombreux. A quand la fin de ce laxisme, cette inconscience et cette passivité ? A quand la fin de cette démission des responsables ?

T . Bouhamidi

AGRICULTURE

Actualisation du statut particulier des ingénieurs et techniciens agronomes

Le secteur de l'Agriculture et du développement rural a entamé, des concertations approfondies pour actualiser le cadre législatif et juridique relatif au corps des ingénieurs et techniciens agronomes.



A cet effet, une réunion a été tenue sous la présidence du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani , en présence du syndicat national des travailleurs du ministère de l'agriculture, des directions des services agricoles, des instituts nationaux et de l'union nationale des agronomes (UNA).

Lors de cette réunion, M. Hemdani a souligné l'impératif d'élargir l'actualisation du statut particulier aux ingénieurs agronomes, étant une catégorie active dans le circuit de la production agricole, et de par la place importante qu'occupe le secteur dans le développement économique.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'assurer les conditions appropriées à l'ingénieur agricole pour développer sa profession, le statut actuel de l'agronome qui s'inscrit dans le cadre du décret exécutif N 08-286 daté du 17 septembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée de l'agriculture étant limité.

Une actualisation approfondie et élargie de ce statut particulier s'impose pour l'adapter aux développements enregistrés dans le domaine agricole, aux plans national et international, a souligné le ministre.

«Il faut élargir la vision concernant les statuts particuliers qui représentent tout un parcours professionnel des ressources humaines relevant de ce secteur qui constitue un facteur important pour la relance économique», a-t-il ajouté.

Le secteur agricole, qui participe à hauteur de 12% dans le PIB avec une production de plus de 25 milliards de dollars annuellement, assure 2 millions de postes d'emplois, a fait savoir M. Hemdani.

Des ingénieurs agronomes qui travaillent sur le terrain dans des conditions particulières à travers les wilayas du pays et veillent à renforcer la production agricole attendent depuis des années l'amélioration de leur situation professionnelle, a-t-il ajouté. Dans ce cadre, il a mis l'accent sur l'importance de la ressource humaine dans le secteur, et l'impératif d'accorder une importance à l'égalité de leur rôle dans la chaine de production, en procédant à une révision entière du statut de cette catégorie.

Il a appelé, à l'occasion, à la création d'ateliers de travail et au recours à l'avis des experts et des spécialistes du domaine juridique, dans le but de concrétiser davantage d'acquis pour cette catégorie et enrichir ce statut. M.Hemdani a également appelé à la création d'un ordre national des ingénieurs-agronomes, qui constituera un espace, à même de développer la profession et organiser les rangs des ingénieurs.

De son côté, le Secrétaire général du Syndicat national des travailleurs du ministère de l'Agriculture, Mohamed Réda Benteraa, a fait savoir que ce syndicat est disposé à parachever la série d'ateliers destinés au débat autour du statut des ingénieurs-agronomes, entamée depuis 2014.

Selon lui, le secteur compte des compétences distinguées en mesure de préparer la dernière mouture du statut escompté, mais, a-t-il ajouté, leurs efforts se heurtaient , lors des années précédentes, à la bureaucratie et aux conflits internes entre les services administratifs.

Pour l'intervenant, le secteur œuvre, de concert avec le Syndicat national des ingénieurs-agronomes et les cadres du secteur, à faire une dernière lecture du statut avant son envoi à la Fonction publique et au Gouvernement.Pour sa part, le Président de l'Union nationale des ingénieurs agronomes, M. Mounib Oubiri a évoqué la question des délais qui doivent être, selon lui, définitifs et fixes, à l'effet d'enrichir le statut par les concernés et de faire prévaloir l'intérêt suprême du secteur. **H. B.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATIONET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE BOUMERDES
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BORDJ MENAIEL
COLONEL OUAMRANE
NIF :096135059196508 .

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément a l'article 65 du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, la Directrice de l'Etablissement Public Hospitalier de Bordj Menaiel informe l'ensemble des intéressés que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres a prononcé à l'attribution provisoire de l'avis d'appel d'offre ouvert n° 02/2020 relatif à l'approvisionnement en denrée alimentation pour l'année 2021 pour les lots a savoir :

Lots	Fournisseur	Note technique 50P	Délai de livraison	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC	Critère de choix
Lot n°01 viandes rouges fraîches locales	TOUNSI LAZAZI Nif 188101000019468	50Pts	12 heures	7 100 000.00 DA	7 810 000.00 DA	Moins disant
Lot n °02 poulets vides frais et œufs frais locales.	ZIANI ABDELKRIM Nif 198710380226821	50 Pts	24 heures	3 902 200.00 DA	4 292 420.00 DA	Moins disant
Lot n °03: fruits et légumes locales.	AICHOUN BOUALEM Nif 196916420178 516	50Pts	12 heures	5 073 137.00 DA	5 580 450.70 DA	Moins disant
Lot n °04: alimentation générale locales et lait infantile	CHABANI IDIR Nif 182154002109184	50Pts	24 heures	4 470 344.50 DA	4 917 378.95 DA	Moins disant
Lot n °05: produits laitiers locales	ABDICHE HAKIM Nif 196915010282431	38Pts	24 heures	5 780 810.00DA	6 358 891.00 DA	Moins disant
Lot n °06: pains ordinaires locales	BENAHMED KAMEL Nif 099635050371816	25Pts	24 heures	697 500.00 DA	767 250.00 DA	L'offre unique
Lot n °07 gâteaux et viennoiserie locales	DJEBAL KAMEL Nif 196435050126045	46Pts	24 heures	1 768 578.00 DA	1 945 055.00 DA	L'offre unique

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de l'Etablissement Public Hospitalier de Bordj Menaiel au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

En application de l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaires qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la publication du présent avis , auprès de la commission des marchés au niveau de la wilaya de Boumerdes.

LE JEUNE INDÉPENDANT # 6912 DU MARDI 9 FÉVRIER 2021-ANEP 2116002576

LUTTE CONTRE LA COVID

L'UA s'engage à la mise en œuvre de la stratégie continentale

Les participants au 34e sommet ordinaire de l'Union africaine (UA) se sont engagés à la mise en œuvre effective de la stratégie continentale commune contre la Covid-19, a déclaré, dimanche, le président de la République démocratique du Congo (RDC), Felix Tshisekedi Tshilombo qui assure, depuis samedi, la présidence tournante de l'organisation panafricaine, Felix Tshisekedi Tshilombo.

Dans son discours prononcé à la clôture des travaux du 34e sommet des chefs d'Etat et gouvernement de l'UA, M. Tshisekedi, a affirmé que les membres se sont entendus sur les actions à prendre en 2021 en lien avec la lutte contre le coronavirus, telles que "la mise en oeuve effective de la stratégie continentale commune contre la Covid-19, le renforcement du fond africain pour la Covid-19, la création d'une plateforme africaine pour l'acquisition du matériel médical et l'accélération des tests covid".

Le successeur du président sud-africain, Cyril Rmaphosa, a indiqué que l'assemblée des dirigeants des 55 pays membres a approuvé le rapport sur l'activité des envoyés spéciaux pour la réponse contre la covid-19".

Les participants se sont mis d'accord, ajoute le nouveau président de l'UA, sur "le principe du renforcement et de l'autonomisation du Centre Africain de Contrôle et de Prévention des Maladies (CDC Afrique), en accordant le pouvoir nécessaire à ses dirigeants".

En outre, l'assemblée a appuyé la proposition de l'OMC visant à déroger à certaines dispositions de l'accord sur les ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touche au commerce) en ce qui concerne la prévention, le confinement et



le traitement de la covid-19. De plus, "l'Assemblée a saisi cette occasion pour s'engager au renforcement du système de santé sur le contient pour faire face aux pandémies futures et aux maladies qui causent autant de pertes humaines telles que le VIH, la Malaria et la poliomyélite".

Les travaux de la 34e session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA se sont ouverts samedi par visio-conférence à Addis Abeba. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a pris part en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du sommet, a appelé "au renforcement de la solidarité continentale et mondiale et à l'unification des efforts communs pour lutter contre la pandémie Covid-19, mettant l'accent sur la nécessite de permettre aux pays pauvres d'accéder aux vaccins pour pouvoir sortir de cette crise sanitaire qui affecte les efforts de relance du développement".

La cérémonie d'ouverture était consacrée à la prise de fonction du Président congolais, Félix Tshisekedi. Le président de la commission de l'Union africaine (UA) réélu Moussa Faki Mahamat et la vice-Présidente, Monique Nsanzabaganwa ont prêté serment dimanche.

Le Nigérian Bankole Adeoye, quant à lui, a été élu à la présidence du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en remplacement de Smail Chergui, qui était à la tête de cet important organe de l'UA - désormais fusionné avec les Affaires politiques- pour deux mandats consécutifs. Il devient désormais le premier commissaire de l'UA à combiner le portefeuille de la Paix et de la Sécurité avec celui des Affaires politiques, après la réforme institutionnelle.

Concernant les postes de commissaire des autres organes, l'Angolaise Josefa Sacko, a été réélue au poste de commissaire à l'agriculture, développement, à l'économie bleue et à l'environnement, le Zambien Albert Muchanga a été reconduit au poste de commissaire chargé du développement économique, du commerce de l'industrie et des mines, en plus de la réélection de l'actuel commissaire, l'Egyptienne Amani Abu Zeid, au poste de commissaire chargé des infrastructures et de l'énergie. **R. I.**

SAHARA OCCIDENTAL

Le Conseil de Sécurité appelé à accélérer l'organisation du référendum

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE des juristes démocrates a exprimé dans un message au Conseil de sécurité onusien, sa profonde inquiétude vis-à-vis de la reprise du conflit armé au Sahara occidental, conséquemment à la violation par le Royaume marocain de l'accord de cessez-le-feu, appelant à accélérer l'organisation d'un référendum libre d'auto-détermination et d'indépendance.

L'organisation a indiqué que les harcèlements, les actes barbares, l'usage excessif de la force, les arrestations arbitraires, la torture, les fausses accusations, les procès iniques et les rapts, font désormais partie de la vie quotidienne des civils sahraouis qui attendent depuis 1966 (décision de l'Assemblée générale des Nations unies 2229 XXI), l'organisation d'un référendum d'autodétermination et d'indépendance, lit-on dans le message.

L'association a également fustigé, dans le message, les entraves dressées systématiquement devant les efforts des anciens envoyés personnels du Secrétaire général de l'ONU, et le travail de la Minurso dans l'exécution de son mandat et de sa mission qui consiste en l'organisation du référendum.

Elle a souligné la nécessité pour l'ONU d'assurer la responsabilité envers le peuple du Sahara occidental, conformément à la décision de l'Assemblée générale dans son rapport intitulé "question du Sahara occidental".

L'Association internationale des juristes démocrates (AIJD) a indiqué que "rien ne justifie les tergiversations en ce qui concerne le droit à l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui", appelant le SG de l'ONU à assumer personnellement cette responsabilité et reprendre les pourparlers entre le Front Polisario et le Maroc permettant au minurso d'exercer son mandat avec la même détermination qu'il avait quand il était chef du gouvernement au Portugal , notamment sa position en faveur du droit à l'autodétermination du peuple de Timor.

A rappeler que le conseil consultatif de l'AIJD s'est réunit les 06 et 07 février courant en visioconférence ou plusieurs.

L'allocution d'ouverture a été prononcée par le membre de la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme (CONASADH), Hassan Amilid qui a souligné les la situation dangereuse et les crimes commis par les forces de l'occupation marocaine dans les territoires occupés du Sahara occidental contre des civils sahraouis dont le dernier en date était l'assassinat du citoyen Mohamed Salem Lefkir Fahim.

S'exprimant à cette occasion, l'expert international Gianfranco Fattorini, représentant permanent de l'association américaine des juristes auprès de l'ONU a insisté sur le statut juridique du Sahara occidental se reposant sur des preuves juridiques prouvant l'implication des firmes étrangères dans le pillage des ressources naturelles sahraouies violant ainsi la loi internationale et sapant les efforts menés pour parvenir à une solution pacifique au conflit et permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'autodétermination.

R. I.

NUCLÉAIRE IRANIEN

L'ayatollah Khamenei refuse tout engagement sans levée des sanctions

LE DIALOGUE reprend, mais reste tendu. Les Etats-Unis doivent d'abord « lever entièrement » les sanctions imposées à l' Iran avant que Téhéran ne reprenne ses engagements dans le cadre de l'accord international sur le nucléaire iranien, a déclaré dimanche le guide suprême iranien Ali Khamenei. « S'ils veulent que l'Iran retourne à ses engagements (…) les Etats-Unis doivent entièrement lever les sanctions, dans la pratique et non sur le papier », a affirmé l'ayatollah Khamenei dans un discours télévisé. « Nous vérifierons ensuite si dans les faits les sanctions ont été levées correctement », a-t-il encore dit.

En mai 2018, le président Donald Trump avait unilatéralement retiré les Etats-Unis de l'accord international sur le nucléaire iranien conclu à Vienne en 2015, rétablissant dans la foulée de lourdes sanctions qui ont plongé l'Iran dans une profonde récession et l'ont privé des retombées économiques qu'il espérait de l'accord.

Le nouveau président américain, Joe Biden, veut revenir dans l'accord de Vienne censé empêcher Téhéran de se doter de l'arme atomique. Il a toutefois conditionné cette décision à un retour préalable de l'Iran au respect strict de ses engagements, dont il a commencé à s'affranchir en riposte aux sanctions américaines.

Pour sa part, Téhéran demande avant toute chose la levée des sanctions et le respect par Washington de toutes ses obligations. « Il s'agit de la politique définitive de la République islamique et c'est aussi le consensus des responsables du pays » a indiqué dimanche l'ayatollah Khamenei, affirmant que « nous ne reviendrons pas sur cette politique. » Début février, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, avait demandé à l'Union européenne de coordonner un retour synchronisé de Washington et de Téhéran. Les Etats-Unis ont toutefois jugé qu'il était trop tôt pour accepter la proposition iranienne pour remettre sur les rails l'accord sur le nucléaire iranien. Selon Ali Khamenei, l'Iran a « le droit de fixer les conditions de la continuation » de ce pacte, et non pas les Etats-Unis et trois membres européens de l'accord – Grande-Bretagne, France et Allemagne – qui ont « violé tous leurs engagements ».

ANGLETERRE : CITY ÉCRASE LIVERPOOL, MAHREZ EN DEMI TEINTE

MANCHESTER CITY a écrasé Liverpool à Anfield sur le score de 4-1, grâce notamment à des cadeaux du gardien brésilien Alisson. Riyad Mahrez a bien bougé sans se montrer décisif.Titularisé pour le second match consécutif et à son poste de prédilection d'ailier droit, l'Algérien aura plutôt été actif durant les 71 minutes passées sur le terrain, sans pour autant se montrer décisif. S'il n'a placé aucun tir durant la rencontre, il obtient un bon coup-franc en première période après un croc en jambe de Sadio Mané mais Gundogan le vendangera, tout comme il ratera un penalty. En seconde période l'international allemand se rattrapera en s'offrant un doublé et Mahrez qui aura tout de même envoyé une dizaine de centres dans la surface sans forcément trouver preneur, est remplacé par Gabriel Jesus. Par la suite Alisson facilitera la tâche aux hommes de Guardiola par des placement hasardeux. Manchester City compte ainsi déjà 10 points d'avance sur Liverpool et cinq contre United, avec un match en moins. Ferhat passeur et buteur face à Monaco Malgré un mauvais début de match face à Monaco, Nîmes a réussi de revenir au score face au club de la principauté grâce à un Zinedine Ferhat étincellent en première période .L'ailier algérien était derrière les deux buts qui ont permis à son équipe d'égaliser à 2-2, après avoir été menée 2-0 à domicile. Ce fut tout d'abord en délivrant une magnifique passe décisive après s'être joué de son vis à vis le long de la ligne et servir sur un plat Lucas Deaux à la 23e minute de jeu. Dix minutes plus tard, Ferhat a marqué son 4e but de la saison après avoir suivi un ballon repoussé par le poteau et déclencher une belle frappe qui termine dans les filets de Lecompte qui a regardé le ballon entrer dans ses cages sans rien faire.

CHAN 2021 : LE MAROC CONSERVE SON TITRE

APRÈS une première partie de match serrée face au Mali, le Maroc a trouvé la faille et s'y est engouffré pour remporter son deuxième trophée du Championnat d'Afrique des Nations. Ce dimanche soir au Stade Ahmadou Ahidjo, les Lions de l'Atlas ont dominé les Aigles 2-0 pour devenir la première équipe à conserver son titre dans l'histoire de la compétition. Le match commence timidement. Pour ce show final du Championnat d'Afrique des Nations Total, Cameroun 2020, les équipes sont en alerte et les occasions se multiplient d'un côté comme de l'autre. Cinq minutes de jeu et déjà Issa Samake est le premier averti dans ce match après une faute sur rahimi. A la 20e minute, la frappe du droit de Rahimi pousse Djigui Diarra à se détendre pour sauver le ballon. Les deux équipes se séparent sur un score vierge et reviennent avec de nouvelles ambitions un quart d'heure plus tard.La deuxième période est toute aussi animée. Le Mali domine mais se fait surprendre à 20 minutes de la fin avec un but de Soufiane Bouftimi. Le corner de Namsaoui venu de la droite trouve le défenseur central du Maroc.Le joueur de 26 ans du HUSA saute plus haut que toute la défense malienne et pique une tête qui trompe Djigui Diarra.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE RUGBY :

Sofiane Ben Hassen réélu pour un second mandat

Le président sortant de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Sofiane Ben Hassen, a été réélu pour un second mandat olympique (2021-2024) à la tête de cette instance, lors de l'assemblée générale élective (AGE) tenue dimanche à Alger.



Seul candidat en lice pour le poste de président, Ben Hassen et sa liste composant le bureau fédéral (12 membres) ont récolté 20 voix en leur faveur et un seul bulletin contre, parmi les 21 membres de l'AG présents (sur 23), en présence de la représentante du ministère de la Jeunesse et des Sports, Farida Bousaidène. «Je m'engage à propulser cette discipline à la place qui lui sied et achever le programme déjà entamé lors du précédent mandat olympique pour le développement de la discipline dans toutes les wilayas du pays», a dit Ben Hassen à l'issue de sa réélection à la tête de la FAR. Le président de la FAR s'est dit prêt à «améliorer les conditions de travail au sein des clubs avec la mise en place de tous les moyens pédagogiques et la formation du personnel en place pour la promotion du rugby dans toutes les régions du pays ainsi que la détection des jeunes talents qui constituent l'avenir de la discipline». «Un vaste chantier attend l'instance fédérale pour ce nouveau mandat, notamment le développement local du rugby, la concrétisation de l'adhésion de la FAR en tant que membre permanent de l'instance internationale ainsi que la qualification de la sélection algérienne au Mondial-2023 en France», a précisé Ben Hassen. Ce dernier a annoncé que la sélection algérienne affrontera probablement l'Ouganda et le Ghana le mois de juin prochain, pour le compte du premier tour des qualifications à la Coupe du monde 2023. L'instance fédérale attend par ailleurs l'autorisation du ministère de la Jeunesse et des Sports pour la reprise des entraînements et activités sportives en plein air et permettre ainsi aux clubs de préparer l'entame du championnat régional et national. La nouvelle composante du bureau de la FAR .

Président : Sofiane Ben Hassen

Membres : Mourad Guerbi, Sid Ahmed Bendaoud, Smail Brahmia, Azzouz Aib, Khaled Kadri, Laïd Yahi, Saïd Ferhat, Nassima Djaout, Fella Aggab, Lehouari Ben Mouffok, Imad Akilouche, Djamel Hellal.

Judo / Partenariat : La sélection algérienne féminine en stage en Tunisie

LA SÉLECTION algérienne (seniors/dames) de judo se rendra en Tunisie «la semaine prochaine» pour y effectuer un stage de préparation en compagnie de son homologue locale, a-t-on appris dimanche auprès du Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne (FAJ), Salim Boutebcha.»Les Fédérations algérienne et tunisienne de judo ont signé un accord de partenariat, à la faveur duquel la sélection tunisienne masculine se prépare actuellement au Centre national de sport et loisirs de Tikjda (Bouira)», a expliqué le DTN, ajoutant qu'en retour, la sélection algérienne féminine «se rendra à partir de la semaine prochaine en Tunisie pour y effectuer un stage en compagnie de son homologue locale». Des microcycles de préparation programmés en prévision des importantes échéances internationales à venir, dont les prochains Championnats d'Afrique et du monde. «Au mois de Ramadhan, nous effectuerons un autre stage de préparation pour les messieurs qui, en plus de l'Algérie et de la Tunisie, verra la participation de l'Egypte», a encore annoncé Boutebcha. Concernant le stage de Tikjda qui a débuté le 4 février et se poursuivra jusqu'au 14 du même mois, le DTN a assuré qu'il se déroule dans de «très bonnes conditions» et suivant un programme «très riche», alliant à la fois «travail physique et technique». La sélection tunisienne est présente à ce stage avec dix judokas, encadrés par trois entraîneurs, dont le technicien Adel Kirat, qui s'est réjoui de l'accueil qui a été réservé à son équipe, et surtout par la qualité des moyens qui ont été mis à sa disposition. Pour sa part, la sélection algérienne est composée de 24 athlètes, sous la houlette de quatre entraîneurs. Outre l'Algérie et la Tunisie, la Libye devait également prendre part au stage de Tikjda, mais faute d'autorisation d'entrée sur le territoire, elle a dû y renoncer.

Grand Prix de Gazipasa (Turquie): 6e place pour Youcef Reguigui

LE CYCLISTE algérien Youcef Reguigui, sociétaire de la formation malaisienne «Terengganu Cycling Team», a terminé à la sixième place du Grand Prix de Gazipasa en Turquie, disputé dimanche sur une distance de 157,6 Km. L'Algérien a franchi la ligne d'arrivée au sprint final en réalisant le même temps avec le Biélorusse Raman Tsishkou (3:48:58), vainqueur du Grand Prix devant le Russe, Mamyr Stash et le Polonais, Alan Banaszek. De son côté, Mohamed-Amine Nehari de la sélection algérienne a terminé à la 33e place, alors que ses coéquipiers, Azzedine Lagab et Hamza Mansouri, ont pris respectivement la 38e et 41e place au classement final. La sélection algérienne, composée de dix coureurs, s'est rendue mercredi dernier en Turquie pour effectuer un stage de préparation, du 3 au 24 février. Il s'agit de Youcef Reguigui, Azzedine Lagab, Yacine Hamza, Nassim Saïdi, Hamza Mansouri, Ayoub Sahiri, Aymen Merdj, Mohamed Amine Nehari, Abderaouf Bengayou et Oussama Cheblaoui, encadrés par l'entraîneur national Hakim Hamza. Un stage qui s'inscrit dans le cadre de la préparation des importantes échéances internationales à venir, dont les Championnats d'Afrique sur route, prévus en mars prochain en Egypte. Ainsi, après les Grand Prix d'Alanya et de Gazipasa, les Algériens seront au rendez-vous avec le Grand Prix de Manavgat (le 20 février), avant de revenir à Alanya pour un autre Grand Prix, le 21 février. Outre les Championnats d'Afrique en Egypte, la sélection nationale prépare le Tour d'Algérie (5-11 juin) et la Coupe d'Afrique des nations (en septembre à Oran).

Cyclisme/Classique de Tipasa: victoire de Hamza Amari et Yassamine El Meddah

LA DEUXIÈME étape de la Classique cycliste de Tipasa, disputée samedi entre Ahmer El Aïn et Damous, a été remportée par Hamza Amari chez les messieurs et Yassamine El Meddah chez les dames. Amari a bouclé les 86 kilomètres de cette course sur route en 2h10:15, devant ses coéquipiers au Groupement sportif des Pétroliers, Ismaïl Lellouchi et El Khassib Sassane qui ont réalisé le même temps (2h10:15).Chez les dames, la sociétaire de la sélection nationale, El Meddah, a réussi un chrono de 2h06:45 (sur 75 kilomètres), devant deux autres internationales, Nesrine Houili et Chahra Azzouz, créditées du même temps. Chez les juniors (garçons), la victoire est revenue à Haroun Bachesas, du CR Draria, qui a bouclé la course en 2h10:15, devant Oussama Khellaf (NR Dély-Ibrahim) et Achraf Ferhat (MC Alger), entrés également avec le même temps, au moment où Billel Zouaoui l'a emporté chez les amateurs, devant deux autres cyclistes de l'Algérois, à savoir Abderezzak Benarbia et Mohamed Kenanes. La première étape de cette Classique cycliste de Tipasa, disputée vendredi à Koléa, a été dominée par les clubs algérois, qui s'étaient emparés de la plupart des podiums, aussi bien chez les messieurs que chez les dames.

MC ALGER : ABDENNACER ALMAS (PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION)

«Amrani est l'homme de la situation»

Abdelkader Amrani, installé dimanche à la barre technique du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) «est l'homme de la situation» et reste capable de permettre à l'équipe de renouer avec les bons résultats, a indiqué dimanche le président du Conseil d'administration du «Doyen», Abdenacer Almas.

«Nous avons reçu plusieurs CV, entre techniciens étrangers et locaux. Nous avons jeté notre dévolu sur Amrani, que je considère comme le meilleur entraîneur sur le plan national, avec tout le respect que je dois aux autres entraîneurs. On l'a choisi pour sa longue expérience et sa rigueur dans la gestion du groupe. Pour moi, Amrani est l'homme de la situation et reste capable de redresser la barre», a indiqué à l'APS le premier responsable du «Doyen». Almas s'exprimait peu après la présentation d'Amrani aux joueurs, à l'occasion de la séance d'entraînement programmée à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (Alger).Amrani (65 ans) a signé dimanche un contrat de six mois renouvelable, en remplacement de Nabil Neghiz, dont la collaboration a été rompue jeudi à l'amiable, suite à la défaite concédée mercredi en déplacement face à la JS Saoura (1-0), en mise à jour de championnat. «En commun accord, nous avons opté pour la durée la plus courte. Dans le cas où les résultats vont suivre, le contrat sera prolongé pour une saison supplémentaire», a-t-il ajouté. Concernant la composante du staff technique, les deux parties se sont entendues pour le maintien de l'entraîneur-adjoint Réda Babouche et de l'entraîneur des gardiens de but Lyes Benhaha.»Nous nous sommes entendus sur le maintien de l'actuel staff pour préparer le match en déplacement face au Zamalek, vendredi prochain en phase de poules de la Ligue des champions. Au retour du Caire, il y aura probablement un renforcement du staff technique, avec l'éventuelle arrivée de Lotfi Amrouche. Amrani sera du voyage en Egypte», a-t-il conclu. wAvec un match en moins à disputer face au voisin l'USM Alger, le MCA a reculé provisoirement à la 7e place au classement avec 19 points, à huit longueurs du leader ES Sétif.



Encadré

SONATRACH DÉMENT UNE ARRIVÉE D'HASSAN HAMAR

Le Conseil d'administration de la SSPA/»Le Doyen», présidé par Abdenacer Almas, jouit toujours de la confiance de la société nationale pétrolière Sonatrach, actionnaire majoritaire du MC Alger, alors que l'équipe traverse depuis quelques journées une zone de turbulences. «Le Conseil d'administration jouit de la confiance de l'actionnaire majoritaire qui insiste souvent sur la stabilité et le calme pour atteindre les objectifs assignés et mener l'équipe vers un avenir meilleur», a indiqué le MCA dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. De «fausses informations» ont circulé durant les dernières heures, faisant état de l'arrivée imminente de l'ancien président de l'ES Sétif, Hacen Hamar, à la tête du Conseil d'administration, ce que le club algérois dément catégoriquement. «Certains médias et des pages sur les réseaux sociaux ont rapporté de fausses informations, sans aucune source, concernant l'intention de Sonatrach d'apporter des changements à la tête du club. Ces informations infondées ont pour but de porter un coup à la stabilité de l'équipe à une période sensible, de la part de personnes qui se sont habituées à pêcher en eaux troubles», poursuit le communiqué. Le MCA fait «un énième appel à la presse pour respecter l'éthique du métier et s'assurer de la véracité de l'information avant sa publication, surtout que la direction compte collaborer avec professionnalisme et transparence avec tous les médias pour transmettre l'information aux supporters du Mouloudia», a-t-il conclu.

APRÈS AVOIR DÉMISSIONNÉ DU BF DE LA FAF

Nourredine Bakiri dénonce les dépassements de Zetchi auprès de la FIFA

LA FIN de l'actuel président de la FAF, Kheiredine Zetchi et son bureau fédéral se précise de plus en plus. Après que les plus hautes autorités du pays eurent signifié à Zetchi qu'il doit préparer ses valises, un membre du bureau fédéral, en l'occurrence Nouredine Bakiri, vient de démissionner du bureau fédéral. Il a justifié son retrait par les "nombreux dépassements de Zetchi", selon une source de la FAF. Bakiri ne s'est pas contenté de démissionner, mais il aurait saisi la FIFA pour se plaindre et dénoncer en même temps les "nombreux dépassements" de Zetchi, lequel veut s'offrir de nouveaux statuts de la FAF à la mesure de ses ambitions, mais aussi pour barrer la route à ses concurrents. Il est notamment prévu dans ces statuts, qu'il veut amender, de limiter l'âge des candidats à la FAF ou encore imposer aux candidats d'avoir exercé au sein des clubs ou des Ligues durant les trois dernières années de manière consécutive. Il s'agit d'un comportement ségrégationniste de la part de Zetchi qui sera certainement désavoué par la FIFA, laquelle encourage en revanche la lutte contre la corruption. Il se trouve que Zetchi a toujours fait la sourde oreille aux affaires de corruption dans le football algérien. La démission de Bakiri porte le nombre de membres qui se sont retirés du Bureau fédéral à six. Du coup, le BF dont la composante est squelettique n'a pas le droit de délibérer et toutes ses décisions deviennent illégales ! Ainsi, en saisissant la FIFA, Bakiri contribuera au départ de Zetchi, lequel est rejeté par les plus hautes autorités du pays après avoir menti à la FIFA. Il est ainsi reproché à Zetchi d'avoir terni l'image du football algérien et de l'Algérie toute entière quand il a menti à la FIFA concernant sa suspension par la CAF.

inDIA

LIGUE 2 (1re JOURNÉE) :

Trois clubs tenus de communiquer leur nouvelle domiciliation dans les délais

LE MO BÉJAÏA, le SC Aïn Defla et l'IB Lakhdaria, dont les stades n'ont pas été homologués, sont tenus de communiquer au plus tard 72 heures avant le match leur lieu de domiciliation, à quelques jours du coup d'envoi de la Ligue 2, fixé aux 12-13 février, a annoncé dimanche la Ligue nationale de football amateur (LNFA). « Les clubs suivants : MO Béjaïa, SC Aïn Defla et IB Lakhdaria, dont les stades ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 14 du règlement du championnat amateur, sont tenus de communiquer à la LNFA au plus tard 72 heures avant le match, leur nouvelle domiciliation sur un stade remplissant les conditions pour une homologation », a indiqué la LNFA dans un communiqué publié sur son site officiel. Le MOB affrontera lors de la première journée son voisin la JSM Béjaïa dans le derby de la Soummam, le nouveau promu Aïn Defla accueillera le SKAF Khemis-Meliana, alors que l'IB Lakhdaria recevra le CR Béni-Thour. La LNFA souligne que les clubs concernés devront communiquer leur nouveau lieu de domiciliation, « à défaut d'être sanctionnés par : match perdu par pénalité et une amende de 50.000 dinars », conclut le communiqué. Après onze mois d'arrêt causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19), la Ligue 2, dont le statut est devenu amateur et gérée par la LNFA, reprendra ses droit le week-end prochain avec un nouveau système de compétition à trois groupes de douze clubs chacun.

AL-ITTIFAQ : M'BOLHI AUTORISÉ À REPRENDRE L'ENTRAÎNEMENT

LE GARDIEN international algérien d'Al-Ittifaq, Raïs M'bolhi, remis d'une blessure au ligament externe du genou, a reçu le feu vert pour reprendre l'entraînement dès ce dimanche après plus d'un mois loin des terrains, rapporte la presse locale. En l'absence du portier algérien, la formation d'Al-Ittifaq s'est inclinée à quatre reprises en sept matchs, reculant à la 7e place au classement avec 24 points, à onze longueurs du leader Al-Shabab. M'bolhi (34 ans) avait rejoint le championnat saoudien en janvier 2018, en provenance du Stade Rennais, d'abord pour un contrat de six mois, avant que les dirigeants d'Al-Ittifaq ne décident de le prolonger pour trois ans.

COUPE DU MONDE DES CLUBS : LE PRÉSIDENT ZETCHI AU QATAR SUR INVITATION DE LA FIFA

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Khireddine ZETCHI, se rendra ce lundi 8 février 2021 au Qatar sur invitation de la FIFA pour assister à la Coupe du monde des clubs qui se déroule dans ce pays. Le président de la FAF aura l'occasion de rencontrer plusieurs responsables du football et assistera au match Bayern Munich – Al-Ahly d'Egypte prévu le même jour (18h00 GMT) dont le vainqueur sera opposé jeudi prochain à Doha aux Mexicains des Tigres vainqueurs des Brésiliens de Palmeiras (1 à 0).

SÉLECTION NATIONALE U17 : LA PRÉPARATION DE LA CAN 2021 A DÉBUTÉ

DANS le cadre de sa préparation pour la phase finale de la CAN TOTAL Maroc 2021, qui aura lieu en mars prochain, la sélection nationale des U17 a entamé son premier stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa depuis sa qualification lors du tournoi UNAF qui s'est tenu à Alger du 15 au 25 janvier derniers. Le staff technique national, emmené par M. Mohamed LACETE, a convoqué 24 joueurs évoluant au niveau national, dont 7 issus de l'Académie de la FAF de Khemis Miliana. Les coéquipiers de Zineddine BENAHMED (RC Relizane) ont reçu le programme du stage dès leur arrivée vendredi au CTN, avant de fouler le terrain pour une première séance d'évaluation et d'exercices physiques et techniques. De son côté, la Direction technique nationale (DTN) s'attelle à préparer, avec la collaboration du staff technique, des matchs amicaux avant le début de la CAN 2021. Une fois les derniers qualifiés connus et le tirage au sort effectué, les jeunes Fennecs seront fixés sur leurs adversaires en amical.

LE PSG CORRIGE L'OM

LE 100E CLASSIQUE est pour le PSG. Après sa défaite face à l'OM sur sa pelouse du Parc en septembre, le club parisien s'est cette fois montré très réaliste pour prendre le dessus sur son rival, auteur d'une partie intéressante mais qui n'a presque jamais fait trembler Sergio Rico (0-2).Tout s'est joué en première période, où Kylian Mbappé et Mauro Icardi ont fait la différence pour permettre aux Parisiens d'enchaîner et de rester à trois points du LOSC, toujours leader au terme de cette 24e journée.

SKIKDA

6 ans de prison ferme contre les anciens directeurs de l'habitat et de l'Agrfu

LE TRIBUNAL de Skikda a condamné avant-hier, les anciens directeurs de l'Habitat et de l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines (AGRFU) à six ans de prison ferme, a-t-on appris auprès d'une source judiciaire.
La même juridiction a prononcé un verdict condamnant à trois ans de prison ferme la sœur et la femme d'un parlementaire du parti du Rassemblement national démocratique (RND).
Un officier d'état civil à la commune d'Ouled Fayet a également été condamné à deux ans de prison ferme, tandis qu'une peine de six mois d'emprisonnement ferme a été prononcée à l'encontre d'un fonctionnaire à la direction de l'habitat de la wilaya de Skikda.
Le procureur de la République près le tribunal de Skikda avait requis une peine de 7 ans à l'encontre des directeurs de l'Habitat et de l'Agence locale de gestion et de régulation foncières urbaines (AGRFU), et une peine de 5 ans à l'encontre des autres accusés dans l'affaire.

MILA

Récupération de 1113 pièces archéologiques durant l'année 2020

LES SERVICES de la sûreté de wilaya de Mila ont récupéré1113 pièces archéologiques remontant à différentes périodes historiques durant l'année 2020, ont indiqué avant-hier, les mêmes services.
Il s'agit de la récupération d'une statue en bronze de 7 centimètres représentant un romain et de pièces de monnaie archéologiques en majorité, et ce, en coordination avec les services de la direction de la culture dont l'expertise archéologique a permis de déterminer l'importance des objets saisis et la période de l'histoire à laquelle ils remontent.
« Les pièces anciennes récupérées est le résultat de plusieurs opérations distinctes menées par les équipes de sécurité dans le cadre de la protection du patrimoine culturel, ce qui a permis de déjouer plusieurs tentatives de vente d'objets archéologiques, d'appréhender les personnes impliquées et de les présenter devant les autorités judiciaires compétentes », a-t-on précisé.
Dans ce contexte, la même source a fait état d'un « recul » du nombre d'objets anciens récupérés par rapport à l'année 2019, et par conséquent, une diminution du nombre d'affaires en relation avec la protection du patrimoine culturel enregistrés au cours de l'année 2020 a ainsi été enregistrée.
Par ailleurs, les services de la sûreté de wilaya de Mila ont relevé qu'au cours de l'année 2020 plus de 7 kg de kif traité ont été saisis, en plus de 11 373 unités de substances psychotropes, 91 flacons de produit hallucinogène et 45 634 boissons alcoolisées.
Au cours de la même période, les services de sécurité ont également récupéré 30 véhicules ayant fait l'objet de vol, 41 téléphones portables, en plus de la saisie d'un total de 39 704 feux d'artifice de différents types et dimensions destinés à la vente au marché noir, a-t-on ajouté.

KHENCHELA

Bientôt une plateforme numérique pour communiquer avec les acteurs de la société civile

Le conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a annoncé avant-hier, à Khenchela le «lancement prochain d'une plateforme numérique pour communiquer avec les acteurs de la société civile. »



Animant à la maison de la culture Ali Souaï une rencontre de concertation avec les associations en prévision de l'élaboration de la stratégie nationale d'encadrement et de réhabilitation des capacités de la société civile, M. Berramdane a indiqué que le projet de cette plateforme « a atteint actuellement ses dernières phases et sera prochainement mis en service au cours de la rencontre nationale qui regroupera les acteurs de la société civile à l'intérieur et à l'extérieur du pays. »
Il a également ajouté que cette plateforme constituera « une carte de la société civile et du mouvement associatif sur le territoire national et à l'étranger, un espace d'échange d'idées et de propositions ainsi que de communication avec les autorités centrales qui pourront de la sorte connaitre l'efficience des associations sur le terrain ». Relevant le rôle majeur de la société civile, M. Berramdane a insisté sur la moralisation de l'action associative au moyen de la mise en place d'un cahier des charges considérant que « l'on se trouve actuellement au stade quantitative et l'on se dirige vers la phase qualitative pour ensuite atteindre la phase participative qui nécessite davantage d'organisation, d'encadrement, de coordination et de qualification ».
Reconnaissant la présence d'incohérences dans la loi sur les associations la rendant parfois inefficace, M. Berramdane a promis d'œuvrer à l'avenir en faveur « d'une nouvelle loi en adéquation avec la réalité et les ambitions des associations ».
Il a souligné dans ce même contexte que l'intérêt que porte le président de la République Abdelmadjid Tebboune pour les associations constitue « un message à l'adresse du mouvement associatif et une valorisation de son rôle au côté de l'Etat qui a été particulièrement manifeste à travers son implication avec conscience dans les efforts de lutte contre la propagation de l'épidémie du Covid-19 ».
Le conseiller auprès du président de la République a aussi considéré que l'observatoire national de la société civile procédera à une évaluation globale des acteurs de la société civile en vue de présenter des recommandations à la présidence de la République, aux services du Premier ministre et les autres parties en rapport avec les activités de la société civile pour mieux connaitre les associations actives et les collectivités locales activant avec ces associations pour parvenir à une véritable démocratie participative.
Il a aussi affirmé que l'observatoire national de la société civile œuvrera à la programmation de journées de formation au profit des associations activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour améliorer le niveau de leurs animateurs dans les domaines juridique, financier et communicationnel en vue qu'ils assurent à leur tour la formation des autres associations.
Le conseiller auprès du président de la République chargé de la société civile et de la communauté nationale à l'étranger a écouté les préoccupations des représentants de la société civile et a promis de coordonner avec eux pour lever les obstacles et parvenir à une démocratie participative réelle où le mouvement associatif passe du rôle occasionnel au travail institutionnel professionnel.

ORAN

Restauration prochaine de la «Porte du caravansérail»

LE MONUMENT historique « Porte du caravansérail », situé au niveau du parc de loisirs « Abdelhamid Ben Badis » ex Promenade Létang, au vieux quartier de Sidi El-Houari d'Oran, fera l'objet, prochainement, d'une opération de restauration, a-t-on appris avant-hier, auprès de la direction de la culture et des arts.
Le secteur de la culture a bénéficié, dernièrement, d'une enveloppe budgétaire pour la concrétisation de l'opération de suivi et de reconstitution des pièces de ce monument historique et archéologique classé patrimoine national, a déclaré le chef de service patrimoine à la direction de la culture et des arts, qui est phase d'élaboration du cahier des charges spécifique à cette opération, qui sera concrétisée suivant une étude réalisée par un bureau d'études qualifié et agréé par le ministère de la Culture et des Arts en 2015.
D'autre part, Djamel Berka a fait savoir qu'un avis d'appel d'offres sera lancé pour choisir l'entreprise qui sera chargée de réaliser ce projet inscrit dans la cadre de la Loi de finances 2021.
Selon des données historiques, la « Porte du caravansérail », qui se caractérise par une architecture islamique, était la porte d'un « hôtel de caravanes » réalisé en 1848 et s'étendait sur une superficie de plus de 4.000 mètres carrés, puis a été transformé en hôpital « hôpital Saint Lazare » utilisé lors de la propagation de l'épidémie du choléra d'Oran à cette époque. L'édifice a été démolie en 1883 et la porte a été placée au niveau de la promenade « Abdelhamid Ben Badis » en 1995.
Oran regorge de plusieurs portes historiques, dont « Porte d'Espagne », « Porte de Canastel » connue sous l'appellation « Porte de la mer et Porte Santon » que les Oranais appelent « Porte de la Marsa ».

TINDOUF

Remise d'un lot d'aides humanitaires aux réfugiés sahraouis

UN LOT d'aides humanitaires a été acheminé aux réfugiés sahraouis dans le cadre d'une caravane de solidarité initiée par une association algérienne.
L'aide, qui a été mise à la disposition du Croissant-Rouge sahraoui, consiste notamment en 250 colis composés de denrées alimentaires de base, huile, sucre, farine, lait en poudre, dattes et autres, ainsi que des fournitures médicales, des fauteuils roulants, des médicaments et des couvertures, a indiqué le responsable de la caravane, Lakhdar Kassimi.
Menée en coordination avec des donateurs de différentes wilayas, la caravane de solidarité, huitième initiative du genre à être organisée par l'association « El-Irchad ouel Islah », est placée sous le signe de « Fraternité et liaison », a-t-il souligné.
Le président du Croissant-Rouge sahraoui, Yahia Bouhbini, a salué l'initiative considérée comme « un prolongement de la passerelle de solidarité avec le peuple sahraoui, que le peuple algérien a construit depuis plus de quatre décennies ».

R.R

PORTE DU CARAVANSÉRAIL À ORAN

Vers la restauration

Monument historique et archéologique classé patrimoine national, la Porte du caravansérail, située dans le vieux quartier de Sidi El-Houari d'Oran, sera prochainement restaurée.

Le secteur de la Culture a bénéficié, dernièrement, d'une enveloppe budgétaire pour la réalisation de l'opération de suivi et de reconstitution des pièces de la Porte du caravansérail, monument historique et archéologique classé patrimoine national, d'après le chef de service patrimoine à la direction de la Culture et des arts, Djamel Berka. Cette opération est à sa phase d'élaboration du cahier des charges spécifique. Elle sera réalisée suivant une étude effectuée par un bureau d'études qualifié et agréé par le ministère de la Culture et des arts en 2015, rapporte l'Agence presse service. La même source a fait savoir qu'un avis d'appel d'offres sera lancé pour choisir l'entreprise qui sera chargée de réaliser ce projet inscrit dans la cadre de la Loi de finances 2021. Ce monument est situé au niveau du parc de loisirs Abdelhamid-Ben Badis (ex-Promenande Létang) dans le vieux quartier de Sidi El-Houari d'Oran. Il se distingue par son style architectural arabo-musulman, sa construction datant de 1848 afin de servir d'accès au caravansérail. Un espace qui permet à la population autochtone de s'approvisionner en alimentation et de trouver des logements à bon compte. Sa superficie s'étend sur plus de 4.000 mètres carrés. Ce caravansérail est devenu ensuite le centre hospitalier civil Saint-Lazard, inauguré le 20 octobre 1849, dans un contexte de propagation du choléra dans les deux rives de la Méditerranée. L'ancien caravansérail est complètement détruit par un incendie le 03 octobre 1883. Ses vestiges ont connu plusieurs locataires, notamment le cirque Benayon. Quant à sa porte principale, elle est déménagée et reconstituée dans les jardins de la Promenade de Létang, le 06 avril 1955. Edifié comme un arc de triomphe, cette grande porte constitue l'une des attractions dudit parc. Après les violentes intempéries en novembre 2001, elle est tombée en ruines et attend depuis sa reconstitution. Quant au jardin Abdelhamid-Ben Badis – il attend lui aussi d'être restauré –, il est accessible par le front de mer de la ville, en face de l'entrée des artistes du théâtre de Verdure, ou alors au niveau du quartier de Sidi El Houari, à côté de la mosquée du Pacha. Ce parc qui compte des arbres centenaires, offre une vue sur le port d'Oran, la place de la République (Sidi El Houari), jouxtant le palais du Bey, et la carcasse du Châteauneuf.



R. C.

PARUTION D'UN NOUVEL OUVRAGE

Une philosophie de la vie

DANS son premier essai philosophique intitulé « Premières pérégrinations, l'apnée de l'homme véritable dans un monde énergivore », Samy Assad livre de manière didactique ses préoccupations et ses réflexions sur le monde qui l'entoure et s'adresse à la jeune génération en suggérant une autre approche et des solutions pour affronter ce nouveau monde.

Publié récemment aux éditions Voir par le savoir, cet ouvrage de 254 pages est une invitation à appréhender le monde autrement et à vaincre le conformisme à la recherche de « l'homme véritable » sans gaspiller son énergie, capital de survie, inutilement. Dans la première partie de l'essai, l'auteur aborde des concepts essentiels à la quête de soi et à la construction d'une philosophie de la vie comme l'estime de soi, l'affirmation de soi, l'altruisme, l'amour de la solitude, ou encore la capacité de se reconstruire dans une sorte d'introspection que l'auteur nomme « examen endogène ». Dans ce sens, il s'intéresse à la « thérapie par soi-même » et à la « quête de la béatitude » où l'énergie de l'homme tient un rôle essentiel dans un monde énergivore. L'« homme véritable », après ce travail d'introspection passe, selon l'auteur, par une prise de conscience de sa dépendance aux technologies et aux réseaux sociaux, un conditionnement qui doit être vaincu par la primauté de l'intelligence et la compréhension de soi et de l'autre. Samy Assad dresse une « nomenclature de l'homme » en dressant des portraits de nombreux types d'hommes en fonction de leur comportement spontané, de leur valeur et de leur rapport à l'environnement qui les entoure. Une partie de l'essai est dédiée à l'amour, la séduction et à la dynamique hommes-femmes où l'auteur revient une autre fois sur la toxicité des réseaux sociaux dans les relations humaines et sur des portraits et des modèles de relations. Dans son essai, la quête de l'homme véritable passe aussi par l'apnée, comme procédé qui soustrait l'homme à son environnement et préserve son énergie vitale, elle passe également par un cloisonnement rigoureux des concepts et procédés, parfois traversé de récits à la première personne. Préfacé par Djouher Amhis-Ouksel, cet essai est également le premier ouvrage grand public publié par les éditions Voir par le savoir. L'établissement fondé par le poète, auteur et compositeur Abderrahmane Amalou est l'une des rares maisons d'édition algériennes spécialisée dans le livre en braille, le livre audio, et le livre interactif à l'adresse des non-voyants. Né en 1996, Samy Assad est un professionnel du secteur du tourisme et de l'hôtellerie qui a toujours été animé d'une grande curiosité intellectuelle pour le domaine de la philosophie.



APS

AGENDA

AFRIQUE L'artiste-peintre El Bahi Belkheiri expose El Bahi au cœur de l'Afrique jusqu'au mercredi 10 février. Galerie Ifru Design, Telemly-Alger. Une dizaine d'œuvres contemporaines dédiées au continent africain. Personnages de femmes et d'hommes liés à la tradition et la culture africaines, aux inquiétudes et attentes des peuples du grand continent.

ARTS Exposition collective L'année Art Graire jusqu'au vendredi 12 février. Galerie d'art Le Paon. Office Riadh El Feth, Alger. Vingt toiles de peinture à l'huile de Mohamed Boucetta, objet de design de Tarek Boulifa, objets de poterie moderne et traditionnelle de la maison d'art Bacha et de Yamna.

CHANTIER Création proches jusqu'au samedi 13 février. Institut français d'Alger. Dès le 14 janvier, un chantier artistique en ébullition, un laboratoire de création sera amorcé. Les contours de la création (un collage pop'art dans le cadre de la Nuit des idées) seront déjà esquissés par la plasticienne Yasmine Bourahli. L'œuvre Proches va permettre à tout un chacun de se reconnaître dans un collage géant d'images, de scènes de vie et de textes.

ECRIVAIN Exposition André Gide (1869 - 1951). Institut français d'Alger du mardi 16 février au dimanche 28 février. A travers ses écrits et ses actes, l'auteur André Gide se veut le porte-étendard d'une génération en quête d'autonomie et de liberté à tous niveaux. Il n'a de cesse, durant sa carrière littéraire, de rechercher l'affranchissement des barrières morales et sociales de son temps.

PRIX Ouverture des candidatures pour la huitième édition du Prix littéraire Mohamed-Dib / 2021-2022. Œuvre (100 pages au minimum) en langue arabe, amazighe ou française et dossier à envoyer avant le 07 janvier 2022. Consulter: lagrandemaisondedib.com

REPRISE L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) reprend ses activités culturelles. Réouverture de salle Atlas à Bab El Oued-Alger, complexe culturel Abdelouaheb-Salim à Tipasa, salle Isser à Boumerdes, salle du 8-Mai-1945 à Kherrata, salle Ahmed-Bey à Constantine, salle Essaâda à Oran.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

MUSEE Les artistes Selka Abdelwahab, Hachemi Ameur, Kalouza Mohamed Amine, Cherif Slimane, Halima Salem, Chemirik Dalila et Kaissar Sid Ahmed ont offert, chacun d'eux, une toile au Musée d'arts modernes d'Oran.

Un homme contrôlé à 225 km/h sur une route à 80 km/h en plein couvre-feu



FRANCE Le jeune conducteur âgé de 20 ans a vu son permis être suspendu tout en écopant d'une amende pour non-respect du couvre-feu.
Le jeune homme roulait à toute vitesse sur une départementale "sinueuse et vallonnée" limitée à 80 km/h sur la presqu'île d'Arvert, près de Marennes, en Charente-Maritime. Il a été contrôlé à 225 km/h alors que le couvre-feu était en vigueur depuis 30 minutes. La gendarmerie de Charente-Maritime a annoncé sur son compte Facebook que le conducteur de 20 ans "pensait ne pas rouler à plus de 170 km/h". Il ne disposait également pas d'une justification de déplacement. En plus de la suspension de son permis et de l'immobilisation de sa Mercedes, il a donc écopé d'une amende de 135 euros et sera convoqué le 22 juin devant le tribunal de police de La Rochelle.

Un Allemand qui a escroqué plus de 50 millions d'euros en bitcoin refuse de révéler son mot de passe



LES AUTORITÉS ALLEMANDES ne peuvent accéder au plus de 50 millions d'euros en bitcoin saisis. En effet, l'homme auquel ils ont été confisqués refuse de leur donner le mot de passe, relate le Süddeutsche Zeitung.
En 2013, le parquet de la ville de Kempten en Bavière a confisqué des bitcoin pour une valeur de plus de 50 millions d'euros, mais reste depuis dans l'impossibilité d'accéder au portefeuille, rapporte le Süddeutsche Zeitung.En théorie, le parquet de Kempten a sécurisé les actifs. Cependant, dans la pratique, les autorités ne peuvent mettre la main sur les quelque 1.700 bitcoin confisqués à un criminel en 2013, ce dernier n'ayant toujours pas révélé le mot de passe même, après sa remise en liberté.

Le procureur ne perd pas espoir
L'escroc avait été condamné en 2014 et a déjà purgé une peine de prison de deux ans et dix mois pour avoir installé secrètement des logiciels malveillants sur les ordinateurs d'autres personnes afin de les connecter à un botnet et de miner les bitcoin.
Le procureur général Sebastian Murer ne perd pas espoir, bien qu'il admette que l'individu ne connaît pas lui-même le mot de passe.
«Qui sait, peut-être que l'enquête aboutira finalement à quelque chose», espère-t-il.La valeur du bitcoin a battu tous les records le 8 janvier 2021, alors qu'il était tradé à 41.950 dollars (34.816 euros) avant de commencer à reculer légèrement.



Des archéologues découvrent des momies avec des langues en or

Une équipe d'archéologues menant des recherches au temple Taposiris Magna dans la ville égyptienne d'Alexandrie a découvert des momies vieilles d'environ 2.000 ans possédant des langues en or. L'information est révélée par le ministère égyptien des Antiquités.

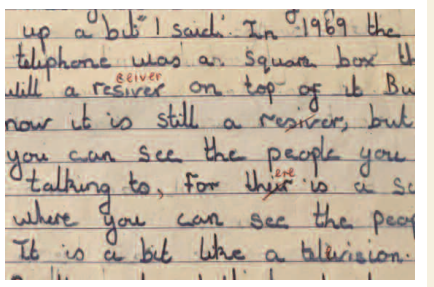
Les scientifiques ont découvert seize tombes creusées dans la roche. Dans les tombes se trouvaient les restes de momies avec des amulettes dorées en forme de langues. Les archéologues pensent que les "langues en or" étaient destinées aux morts pour qu'ils puissent parler au dieu Osiris: selon la mythologie égyptienne, il était le dieu des enfers qui jugeait les morts. Le temple de Taposiris Magna est dédié à Osiris et à la déesse Isis, elle était à la fois l'épouse et la sœur d'Osiris.
Le cartonnage - un matériau composé de couches de plâtre, de lin et de colle - dans lequel était enveloppée la momie comportait un Osiris en or. Sur le cartonnage entourant la tête d'une deuxième momie, on pouvait voir des décorations dorées en forme de couronne, des cornes et de cobra. Sur la poitrine se trouvait une chaîne à laquelle était suspendue la tête d'un faucon, symbole du dieu Horus. Deux momies avaient des restes de parchemins avec elles. Ils sont actuellement en cours d'analyse et de décryptage.
Précédemment, les chercheurs avaient trouvé le masque funéraire d'une femme, huit fragments d'une couronne en or et huit masques en marbre de la période gréco-romaine.
Ils ont également trouvé une série de pièces de monnaie portant le nom et le portrait de Cléopâtre, ce qui indique que le site était probablement utilisé pendant son règne.
Les fouilles sont menées par une équipe d'archéologues égyptiens et de l'Université de Saint-Domingue en République Dominicaine. Les recherches sont toujours en cours.

Il se réveille après 11 mois de coma dans un monde frappé par la pandémie



UN TOUT NOUVEAU MONDE. Un Britannique de 19 ans qui a passé les onze derniers mois dans le coma suite à un grave accident de voiture vient tout juste de se réveiller. Ses proches se demandent désormais comment ils vont faire pour lui expliquer les événements qui se sont déroulés au cours de ces derniers mois.
Le 1er mars 2020, Joseph Flavill a été impliqué dans un grave accident de voiture qui l'a laissé dans le coma pendant près de 11 mois. Si la Covid-19 était déjà d'actualité, le port du masque, la distanciation sociale ou encore les confinements n'étaient, à l'époque, pas encore au programme. Son accident s'est produit trois semaines avant le premier lockdown national, qui est entré en vigueur au Royaume-Uni le 23 mars de l'année dernière.
Le jeune homme de 19 ans a passé tout ce temps dans le coma à l'hôpital général de Leicester, où seule sa mère, Sharon Priestley, pouvait lui rendre visite en raison de restrictions liées au virus. Joseph a d'ailleurs contracté le coronavirus à deux reprises, une fois alors qu'il était encore dans le coma et une fois depuis son réveil.
"Nous ne savons pas à quel point il comprend. C'est comme s'il avait dormi pendant toute la pandémie", a expliqué sa tante au journal local Staffordshire-live.
"Comment expliquer la pandémie à quelqu'un qui a été dans le coma?"
Joseph entame désormais sa longue rééducation. Après avoir ouvert les yeux, il bouge désormais ses membres quand on lui demande de le faire et parvient à communiquer avec sa famille et ses amis - via FaceTime - en clignant des yeux et en souriant.

Il trouve une lettre datant de 1969 dont les prédictions se sont réalisées


up a bit I said. In 1969 the
telephone was a square box th
will a resiver on top of it Bu
now it is still a resiver, but
you can see the people you
talking to, for their is a sc
where you can see the peop
It is a bit like a television.

UNE ÉCOLIÈRE anonyme de 11 ans a rédigé, en 1969, une lettre qui prédit différentes inventions technologiques qui ont depuis vu le jour. La missive a été trouvée par un restaurateur de meubles britannique à l'intérieur d'un vieux canapé. Un restaurateur de meubles britannique a découvert, au fond d'un canapé dont il s'occupait pour un client, une lettre datant de 1969. Elle contenait des prédictions étrangement précises concernant les technologies utilisées à notre époque, raconte le Mirror.Le texte a été rédigé par une écolière de 11 ans le 23 février 1969 en tant que devoir d'école. La fillette imaginait le monde en 1980 et avait réussi à prédire correctement quelques changements technologiques.
Ainsi, elle a prévu l'apparition des appels vidéo en disant qu'il serait possible de «voir les gens à qui vous parlez, car il y a un écran» dans le téléphone.

Pas de repas sous forme de chewing-gum
La télévision a également évolué par rapport à 1969.
La fillette a imaginé que les postes de TV auraient un grand écran et seraient gérés avec des boutons incorporés dans le bras des chaises.
Elle imaginait également que les portes des maisons seraient «électriques» et actionnées par des boutons poussoirs.
Cependant, elle pensait que la nourriture serait identique à un morceau de chewing-gum. Ceci permettrait d'éviter de laver la vaisselle après le repas.
La lettre n'est pas signée mais est accompagnée de corrections et de commentaires d'un enseignant écrits avec un stylo rouge, y compris le verdict «Bien». La femme du restaurateur a décidé de la partager dans l'espoir que l'auteure pourrait la reconnaître.



Ransomware : Une popularité qui ne se dément pas

Sécurité : Des rançons de plus en plus élevées, des cibles plus larges, des cyberattaquants plus perfectionnés... les ransomwares sont à la mode, et pourraient bien empirer à l'avenir.

Les ransomwares sont l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur les entreprises. Lorsqu'une organisation est victime d'un rançongiciel et que son réseau devient chiffré et inutilisable, elle se retrouve souvent dans l'incapacité complète de continuer ses activités.
Si les cybercriminels font le choix de verrouiller les réseaux, c'est pour une simple raison : c'est le moyen le plus rapide et le plus facile de gagner de l'argent auprès d'une organisation compromise. De plus, ils ont peu de chances de se faire prendre.
Lors d'une attaque au ransomware, les attaquants exigent le paiement d'une rançon en échange de la clé de décryptage des fichiers. Tout au long de l'année 2020, les tarifs des rançons ont augmenté, et des millions de dollars en bitcoin sont maintenant régulièrement réclamés aux victimes.

Les ransomwares sont de plus en plus populaires
La triste réalité est que si les ransomwares sont de plus en plus populaires, c'est que de nombreuses victimes continuent d'accéder aux demandes des pirates. Pourtant, les forces de l'ordre comme les sociétés de cybersécurité insistent sur le fait qu'il ne faut surtout pas payer la rançon. Malgré tout, de nombreuses organisations pensent encore que c'est le moyen le plus rapide et le plus simple de récupérer l'accès à leur réseau, afin d'éviter de lourdes conséquences économiques sur le long terme – même s'il peut en fait créer d'autres problèmes.
Les groupes de ransomware, de plus en plus, ont ajouté une nouvelle tactique de persuasion pour inciter les victimes à payer : ils menacent de divulguer les données volées lors de l'attaque. Ainsi, des données sensibles internes ou des personnelles de clients pourraient être exposées à d'autres criminels potentiels.
« D'un point de vue financier, les ransomwares restent les cyberattaques les plus rentables, surtout lorsque les victimes sont des entreprises de grande valeur. Fin 2020, les cybercriminels ont intensifié leurs attaques pour maximiser leurs gains financiers et augmenter leurs chances d'être payés », explique Anna Chung, analyste-chercheuse sur les menaces de cybersécurité pour l'unité 42 de Palo Alto Networks.

Un business rentable
Les attaques par ransomware sont devenues plus puissantes et plus lucratives que jamais. D'ailleurs, certains groupes de cybercriminels avancés ont commencé à les utiliser au détriment de formes plus traditionnelles de criminalité. Et il est très probable que cette tendance continue en 2021.
Par exemple, que se passerait-il si des cybercriminels pouvaient frapper plusieurs organisations différentes en même temps dans une attaque coordonnée ? Ils empocheraient beaucoup d'argent en très peu de temps. Pour y parvenir, ils pourraient tenter de compromettre des services cloud avec des ransomwares.
« Ce que nous allons voir prochainement, c'est une focalisation sur le cloud. Parce que tout le monde passe au cloud, et que la Covid-19 a accéléré le déploiement du cloud dans de nombreuses organisations. La plupart d'entre elles ont aujourd'hui des données stockées dans le cloud », souligne Andrew Rose, résident CISO chez Proofpoint.
Lorsque Garmin a été frappé cette année par un ransomware, privant ses utilisateurs du monde entier de leur accès aux services pendant plusieurs jours, on a eu un avant-goût de l'ampleur des perturbations que peut causer une attaque au ransomware de ce type.
Si les attaquants pouvaient accéder à des service cloud utilisés par plusieurs organisations et les chiffrer, cela entraînerait une perturbation généralisée, pour de nombreuses organisations à la fois. Et il est tout à fait possible que dans ce scénario, les criminels exigent des dizaines de millions de dollars de rançon, vue l'ampleur des dégâts.

Se protéger des ransomwares
Si les ransomwares représentent toujours une menace majeure, les entreprises peuvent s'en protéger en appliquant un certain nombre de pratiques de cybersécurité relativement simples.
Tout d'abord, les organisations doivent s'assurer qu'elles disposent d'une organisation sûre pour l'application des correctifs de sécurité et autres mises à jour. Ces correctifs sont souvent publiés parce que les entreprises de logiciels ont pris conscience des vulnérabilités connues de leur produit, que les cybercriminels pourraient exploiter. En appliquant le correctif rapidement et en temps utile, on empêche les acteurs malveillants de s'en servir comme moyen de pénétrer dans le réseau.
Les cybercriminels tirent également parti de mots de passe faibles pour pénétrer sur les réseaux, soit en les achetant sur des forums du dark web, soit en devinant simplement des mots de passe communs ou par défaut. Pour éviter cela, les organisations doivent encourager leurs employés à utiliser des mots de passe plus complexes. De plus, les comptes devraient intégrer une authentification à plusieurs facteurs, de sorte que si un intrus parvient à craquer les identifiants de connexion pour accéder à un réseau, il lui sera plus difficile de s'y déplacer.
Les entreprises doivent également s'assurer qu'elles sont prêtes à faire face si elles sont malgré tout victimes d'une attaque par ransomware. Par exemple en créant régulièrement des sauvegardes du réseau et en les stockant hors ligne.
Ainsi, si le pire se produit et que le réseau se retrouve chiffré, il est possible de le restaurer à partir d'un point relativement récent – et sans avoir à céder aux exigences des cybercriminels. Parce qu'en fin de compte, si les cyberattaquants ne gagnent plus d'argent grâce à leurs ransomwares, il ne mèneront plus ce genre de campagnes.

Les appareils Citrix sont utilisés comme vecteurs d'attaque DDoS



SÉCURITÉ : Citrix explique travailler sur un correctif, attendu pour l'année prochaine.
Des acteurs malveillants ont découvert un moyen de mener une attaque DDoS par rebond en exploitant les équipements réseau Citrix ADC.
Bien que les détails sur les attaquants soient encore inconnus, ces attaques DDoS ont surtout visé des services de jeux en ligne, notamment Steam et Xbox, selon des sources consultées

Une faille sur l'interface DTLS
Les premières attaques ont été détectées la semaine dernière et documentées par l'administrateur de systèmes informatiques allemand Marco Hofmann. Ce dernier a remonté le problème jusqu'à l'interface DTLS sur les appareils ADC de Citrix.
DTLS, ou Datagram Transport Layer Security, est une version plus élaborée du protocole TLS mis en œuvre sur le protocole de transfert UDP plutôt que sur le protocole TCP, plus fiable. Comme tous les protocoles basés sur UDP, DTLS est vulnérable au spoofing et peut être utilisé comme un vecteur d'amplification DDoS. Ce qui signifie que les attaquants peuvent envoyer des paquets DTLS à l'appareil compatible et que la réponse est renvoyée dans un paquet largement plus important vers une adresse IP tierce (la victime de l'attaque DDoS).
Le facteur d'amplification d'un protocole spécifique reflète la taille de la réponse envoyée par l'appareil par rapport au volume de la requête initiale. Pour les attaques DDoS connues basées sur le protocole DTLS, le facteur d'amplification était généralement de quatre ou cinq fois le paquet original.
Mais Marco Hofmann rapportait lundi que l'implémentation du DTLS sur les appareils Citrix ADC semble donner un facteur d'amplification de 35, ce qui en fait l'un des plus puissants vecteurs d'amplification DDoS.

Citrix confirme le problème
Après plusieurs articles, Citrix a également confirmé le problème et promis de publier un correctif après les vacances d'hiver, à la mi-janvier 2021.

La société précise que le vecteur d'attaque DDoS a été utilisé contre « un petit nombre de clients dans le monde entier ».
Cette question est considérée comme dangereuse par les administrateurs informatiques, pour des raisons de coûts et de temps de fonctionnement, plutôt que pour des raisons liées à la sécurité de leurs appareils. En effet, lorsque les attaquants abusent d'un appareil Citrix ADC, ils peuvent finir par épuiser sa bande passante en amont, créant des coûts supplémentaires et bloquant l'activité légitime de l'appareil.
En attendant que Citrix diffuse des correctifs, deux solutions temporaires sont apparues :
La première consiste à désactiver l'interface Citrix ADC DTLS si elle n'est pas utilisée.
Si l'interface DTLS est nécessaire, il est recommandé de forcer l'appareil à authentifier les connexions DTLS entrantes, bien que cela puisse dégrader les performances de l'appareil en conséquence.

Cryptomonnaies : La plateforme Livecoin a été piratée et a perdu le contrôle de ses serveurs



SÉCURITÉ : Des cyberattaquants sont entrés dans le portail Livecoin et ont modifié les taux de change pour les augmenter jusqu'à 10-15 fois leur valeur réelle.
la plateforme russe d'échange de cryptomonnaies Livecoin a publié sur son site officiel un message affirmant qu'il avait été piraté et avait perdu le contrôle de certains de ses serveurs, avertissant les clients de ne plus utiliser ses services. Selon des publications sur les médias sociaux, l'attaque semble avoir eu lieu dans la nuit du 23 au 24 décembre.Les attaquants semblent avoir pris le contrôle de l'infrastructure de Livecoin et ont ensuite procédé à la modification des taux de change, à des valeurs gigantesques et irréalistes.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série policière (2020 - Etats-Unis) — TF1
S.W.A.T.

21h05 Nature (2021 - Grande-Bretagne) — France 2
Une planète parfaite

20h50 Culture Infos - Magazine de société — M6
Maison à vendre : que sont-ils devenus ?

21h05 Cinéma - Drame - 2020 — CANAL+
The Nest

21h05 Téléfilm humoristique (2020 - France) — W9
Saison 2020 - Épisode
Escape

20h50 Cinéma - Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Allemagne - 2003
I, Robot

21h05 Magazine de société — 6ter
Familles extraordinaires

21h00 Cinéma - Biographie - Etats-Unis - 2018 — CINE+ PREMIER
Les faussaires de Manhattan

21h19 Cinéma - Comédie dramatique - 2014 — C8
Salaud, on t'aime

21h00 Cinéma - Film catastrophe - 2009 — CINE CINEMA
2012

20h50 Cinéma - Film d'animation — CANAL+ family
France - Belgique - 2019
Samsam

21h19 Magazine de société — TMC
France - 2020
90' Enquêtes

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense (2018 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 7: Courber l'échine

L'aliéniste

Lorsqu'un nouveau corps sans vie est découvert au pied de la statue de la Liberté, la piste indienne semble se préciser, la victime ayant été scalpée. Tandis que Sara se rend à l'hôpital psychiatrique de Blackwell, Kreizler est convoqué chez le puissant homme d'affaires JP Morgan. Il y retrouve monseigneur Potter, qui lui demande de stopper son enquête...

23h10

Série dramatique (2020 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 1 - 24min
Réalisé par Al Campbell

Two Weeks to Live

Elevée en marge de la société par une mère très autoritaire, Kim Noakes décide de quitter le cocon familial pour tenter de retrouver l'homme responsable de la mort de son père. Au cours de son périple, elle fait la connaissance de Nicky et de son frère Jay, qui lui annoncent que la fin du monde est imminente.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:49 | 07:24 | 12:43 | 15:40 | 18:03 | 05:49 | 07:24 | 12:43 | 15:40 | 18:03 | 05:49 | 07:24 | 12:43 | 15:40 | 18:03 | 05:56 | 07:26 | 12:53 | 15:57 | 18:20 | 06:14 | 07:48 | 13:09 | 16:06 | 18:30 | 06:19 | 07:53 | 13:14 | 16:12 | 18:35 | 06:22 | 07:56 | 13:17 | 16:15 | 18:38 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6912 — MARDI 9 FÉVRIER 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	15°
Oran	21°	14°
Constantine	17°	10°
Ouargla	25°	09°

DÉCÈS DE L'ÉTUDIANTE NACÉRA BEKKOUCHE

Le directeur de la cité universitaire Ouled Fayet 2 limogé

Le directeur de la résidence universitaire Ouled Fayet 2, Sif-Eddine Hadji, a été limogé suite au décès de la jeune fille résidente, Nacéra Bekkouche, qui a succombé à ses brûlures dues à un incendie qui s'est déclenché samedi dernier dans sa chambre de résidence.

C'est ce qu'a indiqué hier le directeur des œuvres universitaires d'Alger-Ouest, Rabah Dakar, précisant que l'ex-directeur a été remplacé par Abdelkader Bouachrine.

Réagissant à l'incident qui a suscité l'indignation du milieu universitaire, et pas seulement, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a rassuré dimanche la famille universitaire sur le fait que «son département a pris les mesures nécessaires en vue d'améliorer la qualité des œuvres universitaires et le niveau de la gouvernance universitaire».

Interrogé par la presse lors d'une visite de travail effectuée à l'université d'Oran, le ministre a fait savoir qu'une commission travaille actuellement sur un projet de réforme des œuvres universitaires censé être finalisé prochainement afin qu'il soit présenté au Premier ministre et au président de la République. «Les dispositions nécessaires seront engagées pour élucider les circonstance de cet incident, et si les résultats de l'enquête



venaient à faire état d'un quelconque manquement, des mesures seront prises en vue d'éviter la reproduction de ce type d'incident», a-t-il souligné.

Il a ajouté que les portes de son département restent ouvertes aux organisations estudiantines et que l'amélioration des œuvres universitaires est la préoccupation des dirigeants, des étudiants et des travailleurs.

La jeune fille, Nacéra Bekkouche, âgée de 24 ans, est décédée, rappelons-le, suite à un incendie provoqué par un court-circuit alors qu'elle préparait son petit-déjeuner dans sa chambre. Des images relayées sur les réseaux sociaux montrent la jeune étudiante brûlée vive alors qu'elle tentait de se sauver par la fenêtre de la pièce, laquelle a été complètement ravagée par les flammes. La famille de la victime, originaire de Tiaret, demande à ce que la lumière soit faite sur la mort de leur fille, surtout qu'à défaut d'une nourriture saine qui devrait être fournie par les cantines universitaires, nombre d'étudiants résidents recourent aux petites bouteilles de gaz ou aux plaques chauffantes pour préparer leurs repas quotidiens. Une solution qui comporte de nombreux risques à même de mettre en péril des vies humaines.

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a également évoqué la situation des titulaires de diplômes de magistère et de doctorat, qui demandent un recrutement direct, affirmant que «les portes demeurent ouvertes et il veillera personnellement à répondre aux doléances des étudiants via son adresse électronique». Certains de ces demandeurs de recrutement direct ont saisi l'occasion de la présence du ministre avec la presse à Oran pour demander des explications sur «la répression» dont ils ont fait l'objet lors de leur sit-in, observé le 1er février dernier devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur, alors qu'ils ne revendiquent, selon eux, qu'«un droit légitime et raisonnable».

Il convient de rappeler que le mouvement de protestation des titulaires de diplômes de magistère et de doctorat se poursuit sous la bannière d'une Coordination nationale. Plusieurs rassemblements régionaux, indiquent les membres de la Coordination des titulaires de diplômes de magistère et de doctorat, sont prévus au cours de cette semaine à Tizi Ouzou et à Constantine, et la semaine prochaine à Oran.

Aziza Mehdid

ENFANTS CANCÉREUX DE BLIDA

Le projet d'un hôpital toujours gelé

FAUTE de transfert de propriété, le projet de construction d'un hôpital pour enfants cancéreux est toujours gelé.

Le président de l'Association Al-Badr pour l'assistance des patients cancéreux, le Dr Mustapha Moussaoui, a déclaré que l'association avait reçu plusieurs dons de bienfaiteurs pour démarrer la construction de cet hôpital à Blida mais ces derniers attendent le feu vert pour lancer le projet.

Toutes les mesures liées au projet, y compris l'aspect financier, a été pris alors que ce projet est toujours gelé en raison d'une procédure administrative liée au transfert de propriété du terrain qui lui est attribué, attenant à l'hôpital Frantz-Fanon. Il s'agit du transfert de la nature agricole du terrain en question à l'urbanisme, ajoutant que la décision de transfert de propriété est liée à la décision d'un conseil interministériel.

M. Moussaoui a indiqué qu'un comité ministériel conjoint avait examiné le plancher en 2018 : «J'ai préparé un rapport sur le terrain alloué pour le projet. Celui-ci est adjacent à l'hôpital et situé au milieu des zones urbaines. Il n'est pas exploité sur le plan agricole à l'heure actuelle.»

Il a précisé que la décision de transfert de propriété n'a pas été prise, retardant ainsi l'achèvement du projet. La réalisation de ce projet soulagerait pourtant la souffrance de nombreux enfants atteints de cancer, actuellement traités dans le reste des hôpitaux alors qu'il n'y a que quelques services spécialisés en Algérie.

Le président de l'association Al-Badr a souligné, lors de cette conférence de presse, que les responsables de l'association avaient contacté les anciens et actuels ministres de l'Agriculture et avaient reçu la promesse de soumettre le dossier au Conseil ministériel, en vain. L'association attend toujours la délivrance du document de transfert de propriété et la décision de démarrer les travaux.

Il est apparu clairement que toutes les procédures liées au projet sont incluses, que l'étude d'épuration est prête et a été approuvée par le ministère de la Santé et de la Population et qu'un soutien financier est disponible. Il ne reste que la délivrance d'une décision de transfert de propriété du terrain, lequel a été obtenu par l'association par décision d'un ancien wali de la wilaya de Blida.

Le président de l'association a fait appel au Premier ministre, Abdelaziz Djerad, pour qu'il intervienne et examine le dossier.

Dans le même contexte, le vice-président de l'association, Yassin Tourkman, a expliqué que le projet peut être mené à terme dans un délai de deux à trois ans, soulignant que tout est prêt. «Immédiatement après avoir abordé le problème administratif susmentionné, des travaux peuvent être lancés», a estimé ce bénévole, indiquant que l'Algérie compte annuellement 2 500 nouveaux cas de cancer infantile.

Les patients de cette catégorie vivent de grandes souffrances avec leurs familles, en l'absence d'un hôpital spécialisé dans le cancer infantile. Le cancer de l'enfant est quelque peu différent du cancer de l'adulte, de sorte que le taux de guérison de l'enfant atteint 80%, et donc la présence d'un hôpital spécial pour cette catégorie d'âge aiderait grandement à prendre soin d'eux.

Selon la fiche technique du projet, l'hôpital comprend plusieurs centres d'intérêt et installations pour l'enfant à même de garantir les soins de santé de l'enfant, la radiothérapie et la chimiothérapie, ainsi que des appartements pour accueillir les accompagnateurs de l'enfant malade, des salles d'études, et ce de sorte que l'enfant n'interrompt pas sa scolarité pendant la phase de traitement, sans oublier les espaces de jeux.

T. Bouhamidi

COVID-19 À SÉTIF

La seconde tranche de l'aide financière débloquée au profit de 9 570 personnes

LA SECONDE TRANCHE de l'aide financière destinée aux personnes affectées par les répercussions de l'épidémie de Covid-19 a été allouée lundi au profit de 9 570 bénéficiaires, notamment des commerçants, des artisans et des transporteurs.

Supervisant le lancement de cette opération au siège du Trésor public de la ville de Sétif, le wali, Kamel Abla a indiqué que cette seconde tranche s'inscrit dans la continuité des mesures prises par l'Etat visant à accorder des aides financières aux personnes touchées par cette crise sanitaire exceptionnelle, précisant que la seconde tranche s'élève à 60 000 dinars.

Le même responsable a ajouté qu'un montant total d'environ 350 millions de dinars a été débloqué pour venir en aide à 11 744 personnes touchées par les répercussions du confinement imposé par les mesures prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Selon la même source, l'opération avance à un «bon» rythme jusqu'à la fin de la distribution de toutes les aides financières à leurs bénéficiaires, faisant savoir qu'un nombre suffisant d'agents a été mobilisé pour faciliter leur attribution en veillant au strict respect du protocole sanitaire pour prévenir la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Afin de faciliter cette action de solidarité, les pouvoirs publics ont consacré les centres postaux et la trésorerie communale à travers la wilaya au versement de ces aides, et ce, conformément aux mesures préventives contre la propagation de la Covid-19, telles que le port de masques et la distanciation physique.

M. Abla a également relevé que ces mesures s'inscrivent dans «le cadre de la stratégie de l'Etat et des mécanismes d'accompagnement par les pouvoirs publics des personnes touchées par cette pandémie en les soutenant afin qu'ils puissent surmonter cette crise sanitaire exceptionnelle».

Par ailleurs, ces aides viennent s'ajouter à plus de 29 000 colis alimentaires composés de divers produits et denrées alimentaires ayant été distribués depuis le début de la pandémie à l'initiative de la wilaya de Sétif, dans le cadre d'une vaste opération de solidarité envers les familles nécessiteuses affectées par les répercussions du confinement.

APS